

MESSAC

Magazine



Informations Municipales - Premier Semestre 2012



SERVICE TECHNIQUE

LA POSTE

LA MFR

LA MARPA : PAROLE AUX RÉSIDENTS

Sommaire

Vie municipale 2

Délibérations des Conseils Municipaux
Coup d'œil sur le service technique
La Poste aura son distributeur de billets automatique en 2012
Grenelle ?
Pleins phares sur Yvette Amouriaux, messacoise qui donne de son temps... aux autres !
Monique GUESNERY part à la retraite
Section des anciens combattants
Comité de défense de la desserte ferroviaire
Faites des fours

Communauté de Communes et Pays 11

Espace Jeunes de Messac
Programme de Breizh Bocage
Les brèves du Pays des vallons de Vilaine

Intercommunalité 18

SAMOV
Syndicat d'Initiative
Syndicat des sports

Education 17

Ecole Privée Jeanne d'Arc

L'agenda

Education 20

Ecole Publique la Roche des Grées
Maison Familiale Rurale de Bœuvres

Vie associative 23

RIV'EN ZIC
MJC
Cinéma Alliance
USGM Association Multisports
Ballerine's dance, Volley Ball
Vélo route, Judo
Karaté, Pétanque
Athlétisme, STEP
Jardiniers de France

Vie sociale 33

Voyager ensemble
Club des loisirs
MARPA
CCAS

Infos 36

2012 année des élections
Salon de l'Étudiant
Association des Accidentés de la vie
Brûler les déchets, une pratique interdite et polluante
Marine Nationale
I nouveau professionnel de santé à Messac

Etat Civil 37

Infos Mairie
Etat civil, Numéros Info
Maisons Fleuries 2011



Magazine d'informations municipales
Directeur de la publication : Thierry Beaujouan
Coordination : Service communication
Mél. communication.messac@orange.fr
Photos : Service communication, associations, particuliers
Impression : Imprimerie Pierre - 56 Guer
Magazine gratuit. Tirage : 1400 exemplaires.
Distribution : La Poste
Imprimé sur papier 100% recyclé certifié écolabel européen
Janvier 2012
Mairie, rue Saint Abdon, 35480 Messac
Tél : 02 99 34 61 32
Mél. mairie.messac35@wanadoo.fr
Site. www.messac35.fr



En ce début d'année, il est d'usage de dire que ce Bulletin Municipal marque la disparition d'une année écoulée et la naissance d'une nouvelle que nous espérons toujours meilleure.

L'année qui vient de s'achever a été bonne pour certains, et parfois difficile pour d'autres, difficile aussi sur le plan de l'économie et de l'emploi et la commune de Messac ne peut échapper à cette triste tendance, mais malgré cette conjoncture morose, elle a pu mener à bien de nombreux projets.

Elle a réussi à conserver un bureau de poste sur son territoire en faisant construire un nouveau bâtiment qui nous assure plusieurs années de présence de LA POSTE.

L'école élémentaire La Roche des Grées a reçu une nouvelle classe mobile pour faire face à l'augmentation du nombre de ses élèves.

De nombreux autres travaux, souvent moins visibles ont été réalisés, notamment en ce qui concerne la mise aux normes de la MARPA, la voirie, les pistes cyclables et piétonnes de l'avenue du Général Allard, l'entretien des espaces, le fleurissement et la poursuite d'un important projet concernant la gare et la création de parkings rue de la Résistance via un passage sous les voies de chemin de fer.

Pour 2012 des projets sont en cours de préparation :

- l'accueil de la MFR aux Prés Vonaud, qui va nécessiter la réfection de la voirie dans le cadre d'un projet d'ensemble,
- la rénovation et l'aménagement des rues des Grées, d'Orée et de la Monnerie, après l'effacement des réseaux électriques qui s'achève,
- l'étude d'un pôle petite enfance, structure indispensable pour accueillir et aider les familles avec de jeunes enfants,
- l'aménagement de la gare dans sa globalité (parking, passage sous-terrain, accès),
- et bien sûr, le projet de fusion entre les communes de Messac et Guipry.

C'est un dossier important, qui, s'il réussit, marquera la fin de la séparation administrative de nos deux communes pourtant tellement proches par leur situation géographique et bien sûr par les relations amicales ou familiales qui existent entre nos deux populations.

Nos amis de Guipry et nous, sommes convaincus que la réforme des Collectivités Locales que l'État a engagée nous offre des conditions exceptionnelles pour réussir cette fusion.

Je suis persuadé que si elle réussit, nous serons tous gagnants. L'agglomération unique qui en résulterait comptera plus de 6500 habitants et sera une entité capable, dans son environnement politique et économique, d'engager des projets qu'aucune de nos deux communes ne pourra faire seule, de réaliser des économies de gestion et aussi de réunir nos deux communes qui semblent déjà constituer aux yeux de ceux qui nous découvrent, une seule et même petite ville.

Nous aurons besoin pour parvenir à cette fusion du soutien de nos populations qui, je n'en doute pas, sont lucides, sensées, dynamiques et conscientes de l'intérêt du projet.

C'est donc l'occasion pour moi de vous adresser à tous une très bonne année, une bonne santé, le bonheur dans vos familles, la réussite dans vos projets et ceux de notre commune de MESSAC.

Thierry BEAUJOUAN, Maire de Messac

CONSEIL DU 20 JUIN 2011

■ Acquisition d'un logiciel de gestion des emplacements dans le cimetière

Après avoir entendu le rapport de consultation pour la fourniture d'un logiciel de gestion des concessions d'emplacements dans le cimetière comprenant : la fourniture du logiciel, la cartographie et la formation du personnel ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de retenir l'offre présentée par la Société GESLAND Développements | Place de Strasbourg à BREST (29200) moyennant un coût HT de 1 967 € (mille neuf cent soixante sept euros) hors taxes plus un contrat de maintenance d'une durée de 3 ans, d'un montant annuel de 291,30 € HT (deux cent quatre vingt onze euros trente hors taxes) au-delà de la première année d'utilisation.

■ Participation des familles au service de Transport Scolaire des écoles maternelles année 2010-2011

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation individuelle, pour l'année scolaire 2010-2011 à 90 € (quatre vingt dix euros) quelles que soient les conditions d'utilisation du service, totale, ou partielle (matin et/ou soir), sur l'année complète ou incomplète ; Une seule réduction de 50 % est accordée pour le cas des enfants qui atteignent l'âge de 5 ans au cours de l'année scolaire et peuvent, de ce fait, bénéficier du transport organisé par le Département au profit des collégiens moyennant le paiement de la carte de transport.

CONSEIL DU 18 JUILLET 2011

■ Projet d'aménagement de voirie rue des Prés Vonaud et création d'une voie reliant la RD 52 à la ZA du Clos de la Barre.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet d'ouverture de la Maison Familiale Rurale et afin d'envisager une desserte de la Zone d'Activités du Clos de la Barre, il y aurait lieu de lancer une étude de faisabilité des travaux de voirie à réaliser au titre :

d'une part, de l'élargissement de la Rue des Prés Vonaud et l'accès sur la Route Départementale N°772 et,

- d'autre part, de la création d'une voie reliant la Route Départementale N°52 dite de la Noë-Blanche et la Zone d'Activités du Clos de la Barre

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte cette proposition ;

Décide de lancer une consultation auprès des bureaux d'études pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'opération ;

Donne pouvoir au Maire afin de signer le contrat après étude des offres par les membres de la Commission voirie.

■ Remplacement du tractopelle

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée du résultat de la consultation en vue du remplacement du tractopelle du service technique communal.

A la suite de l'avis d'appel public à concurrence paru dans la presse du 8 avril 2011, quatre offres ont été présentées. Les rapports d'analyse et de démonstration des matériels dressés par les membres de la Commission font ressortir une offre mieux disant, présentée par les Ets BLANCHARD TP dont le siège social est domicilié ZA de la Hautière à L'HERMITAGE 35590, moyennant un prix d'achat du matériel neuf de 68 000 € HT et une reprise de l'ancien appareil pour un montant de 15 000 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte la proposition des membres de la commission ;

Donne pouvoir au Maire afin de signer avec l'entreprise BLANCHARD toutes pièces relatives au marché de fourniture du nouveau tractopelle moyennant un coût d'achat de 68 000 € HT et de reprise de l'ancien matériel pour un montant 15 000 €.

■ Adhésion au groupement intercommunal d'achats de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon

Actuellement, les 17 communes de la Communauté de Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon procèdent à des consultations individualisées en matière d'achats de fournitures, de matériel technique, administratif et de prestations de services. Or, le groupement d'achats présente de nombreux avantages :

- l'obtention de conditions économiques avantageuses par l'effet de masse (économies d'échelle)

- la réduction des coûts financiers et humains (mutualisation des moyens et des compétences)

- un gain en terme d'efficacité et de sécurité juridique des procédures

- la simplification de toutes les phases de la procédure pour les adhérents

Il permet à une pluralité de personnes publiques relevant du code des marchés publics et justifiant de besoins dans le domaine des fournitures, des services ou des travaux, d'associer leurs maîtrises d'ouvrage respectives dans le but de réaliser des économies d'échelle.

Dans un souci de coordination et afin d'optimiser les dépenses dans une logique de stratégie d'achat commune, il est proposé de constituer un groupement de commandes ayant pour mission de gérer la préparation et la passation, des marchés susceptibles de répondre aux besoins de l'ensemble des membres y adhérant.

La constitution du présent groupement de commandes a pour objet l'achat de matériels et produits d'entretien.

Cet instrument juridique autorisé par les articles 7 et 8 du Code des marchés publics nécessite la conclusion d'une convention constitutive entre l'ensemble des parties intéressées. La présente convention entrera en vigueur à la date d'acquisition du caractère exécutoire de celle-ci. Elle est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa date d'entrée en vigueur, avec possibilité de prolonger d'une année par voie d'avenant.

La Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes. En cette qualité, elle est chargée de l'ensemble des procédures de passation de marchés publics, et supportera l'ensemble des coûts de procédure. En tant que coordonnateur, la Communauté de communes signera l'acte d'engagement du prestataire retenu.

Les communes adhérentes au groupement seront chargées de définir précisément les besoins préalablement au lancement de la consultation. Chaque commune assurera ensuite la bonne exécution du marché qui la concerne par l'inscription des crédits nécessaires au budget, la passation des bons de commande, le suivi des commandes, et le paiement des factures.

La commission d'appels d'offres du groupement sera celle du coordonnateur. Si la commune ne dispose pas de représentant dans le CAO du coordonnateur, elle désigne un représentant, qui sera convoqué avec voix consultative pour la CAO d'attribution du marché. La commune désigne également un représentant suppléant.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de matériels et produits d'entretien

- DONNE SON ACCORD à la désignation de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon en qualité de coordonnateur du groupement de commandes, chargé de la préparation et de la passation du marché

- AUTORISE le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'achat de matériels et produits d'entretien et tout acte se rapportant à la présente convention

- DESIGNE M. GIFFARD et M. GUILLOIS comme représentant, respectivement titulaire et suppléant, de la Commission d'appel d'offres du groupement
- TRANSMET cette délibération au coordinateur du groupement de commandes.

■ Bâtiments communaux : travaux de requalification des façades du Syndicat d'Initiative. Attribution du marché pour le lot peinture

M. le Maire rappelle à l'assemblée que suivant délibération du 16 mai 2011, les marchés des travaux de requalification des façades du Syndicat d'Initiative ont été attribués à l'exception du lot peinture déclaré infructueux.

A la suite des relances opérées auprès des entreprises locales et celles qui avaient retiré le Dossier de Consultation, une offre est présentée ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Considérant que l'offre présentée est conforme au cahier des charges et à l'estimation ;

- Décide de la retenir et donne pouvoir au Maire afin de signer le marché avec l'Entreprise LOLLIVIER domiciliée 25 Chemin des Vignes à MESSAC moyennant un coût HT de 5 981,54 € (cinq mille neuf cent quatre-vingt un euros cinquante-quatre centimes) 7153,92 € TTC ;

- Sollicite l'actualisation de la participation financière de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon sur le financement des travaux du lot peinture.

CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2011

■ Urbanisme : Modification n°4 et révisions simplifiées du PLU. Bilan de la concertation préalable sur les révisions simplifiées n°2 et n°3

M. le Maire rappelle :

- Que par délibération du 18 juillet 2011, le Conseil Municipal a décidé de procéder conjointement à la modification n°4 du PLU, à la révision simplifiée n°2 du PLU et à la révision simplifiée n°3 et de définir les modalités de concertation pour les révisions simplifiées.

- Que le Conseil Municipal avait défini des objectifs et les modalités nécessaires aux révisions simplifiées du P.L.U. à savoir :

- pour la révision simplifiée n°2 : modifier le zonage de A en secteur NAs, afin de reconnaître les emprises de la station d'épuration et permettre son extension

• pour la révision simplifiée n°3 : modifier le zonage de A en Nh, aux lieux-dits "LA GUSINAIS" et "LA GREE" pour exclure les parcelles supportant des constructions de tiers qui n'ont pas ou plus de rapport avec l'activité agricole.

• pour la concertation : les dossiers de révisions simplifiées seront mis à disposition de la population pour être consultables avant la mise à enquête publique

- Que l'information nécessaire a bien été effectuée par voie de presse et par affichage aux lieux habituels,

- Que chacune des révisions simplifiées a fait l'objet d'un dossier comportant une notice explicative décrivant le projet et explicitant l'ensemble des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme, et que les pièces modifiées ainsi qu'un registre ont bien été mis à la disposition du public en Mairie durant 15 jours du 19 septembre 2011 au 3 octobre 2011 pour permettre de recueillir les observations et suggestions diverses.

Il expose :

- Qu'à l'issue de ces 15 jours aucune réclamation, ni aucune observation n'a été consignée sur le registre déposé à cet effet en Mairie.

- Que les personnes publiques associées (PPA) ont été invitées à participer à une réunion le 22 Septembre 2011 qui a eu lieu en mairie, pour que leur soit présenté les dossiers de révisions simplifiées n°2 et n°3 et explicité les projets,

- Que le Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Vallons de Vilaine n'a pas émis de remarque particulière et n'émet pas d'avis contraire aux projets de révisions simplifiées au titre des préconisations du SCOT,

- Que la Chambre de Commerce et d'Industrie n'a pas émis de remarque particulière et n'émet pas d'avis contraire aux projets de révisions simplifiées,

- Que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 35 n'a pas émis de remarque particulière et n'émet pas d'avis contraire aux projets de révisions simplifiées. Pour la révision simplifiée n°2, elle fait observer qu'elle est favorable au reclassement en NAs des ouvrages relatifs à la station d'épuration et à l'extension envisagée, afin de les extraire de la zone A,

- Que par courrier du 16 septembre 2011 la Chambre d'Agriculture n'a pas émis de remarque particulière et n'émet pas d'avis contraire aux projets de révisions simplifiées n°2 et n°3,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère favorablement sur les projets de révisions simplifiées n°2 et n°3 envisagés ;

Décide de soumettre les projets de révisions simplifiées n°2 et n°3 à l'enquête publique conjointe.

■ Facturation auprès des particuliers de travaux réalisés par le Service Technique

Suivant délibération du 18 octobre 2010, des tarifs sont fixés pour les interventions ponctuelles que le service technique est amené à réaliser sur des terrains privés en bordure du domaine public communal. M. le Maire propose à l'assemblée d'ajouter une prestation pour mise en œuvre d'enrobés ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de compléter la délibération n°281 du 18 octobre 2011 comme suit :

Les travaux de mise en œuvre d'enrobés sur les terrains privés en bordure de domaine public communal seront facturés au prix coûtant des matériaux payés par la mairie ;

Les autres tarifs demeurent inchangés :

- Intervention du tractopelle = forfait de 60 € (soixante euros) pour toute heure commencée et 60 € de l'heure pour la durée complémentaire ;

- Intervention de l'élagieuse = forfait de 70 € (soixante-dix euros) pour toute heure commencée et 70 € de l'heure pour la durée complémentaire.

CONSEIL DU 27 OCTOBRE 2011

■ Projet de regroupement des Communes de Messac et Guipry. Création d'une commune nouvelle (loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010)

M. le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des débats engagés sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, une réunion des commissions des élus de Messac et de Guipry, en charge de l'Intercommunalité s'est tenue Mardi 25 octobre en Mairie de Messac.

Après discussion, les propositions suivantes ont été formulées :

- Engager une étude pour permettre aux élus des deux communes d'évaluer l'intérêt et la faisabilité d'un rapprochement et de la création d'une commune nouvelle ;

- Recruter un cabinet d'études qui devra présenter un rapport sur la situation actuelle des deux communes ainsi que sur les conséquences d'une éventuelle fusion. Cette étude devra comprendre, en outre, un volet d'aide à la décision sur le choix d'appartenance à une communauté de communes.

- Créer un groupe de travail intercommunal chargé des relations avec le cabinet d'études. Chaque commune y sera représentée par six membres du Conseil Municipal plus le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ces propositions

Et vote, à bulletin secret, les membres suivants pour siéger au sein du groupe intercommunal de travail sur le projet de regroupement des deux communes :

- M. Thierry BEAUJOUAN, Maire,
- M. Ernest GIFFARD, Premier Adjoint,
- M. Christophe ROUL, Adjoint,
- M. Jean-Marie DUTEMPLE, Adjoint,
- M. Yves BEAUDOUIN, Adjoint,
- M. Dominique VIGNON, conseiller municipal,
- M. Claude GUILLOIS, conseiller municipal.

CONSEIL DU 14 NOVEMBRE 2011

■ Taxe d'Aménagement – Taux et exonérations facultatives à compter du 1^{er} mars 2012

Pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la Taxe Locale d'Equipement et la Participation pour Aménagement d'Ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

La Taxe d'Aménagement est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égoût (PRE).

La commune de MESSAC étant dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. Le Conseil Municipal peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L. 331-14 et L. 332-15 un autre taux et dans le cadre de l'article L. 331-9 un certain nombre d'exonérations.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal décide :

1° - Vote du Taux : (Votants = 17 Abstention = 01 Pour = 16)

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la Taxe d'Aménagement, au taux de 2% ;

2° Exonérations facultatives :

- d'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

1) Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 (logements aidés par l'État dont le financement ne relève pas des PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+) ;

(Votants = 17 Abstention = 01 Pour = 16)

2) Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;

(Votants = 17 Pour = 17)

- d'exonérer partiellement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

Les locaux à usage industriel et leurs annexes pour 50 % de leur surface.

(Votants = 17 Abstentions = 03 Pour = 07 voix du Maire Contre = 07)

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

■ Convention d'objectifs entre la commune de Messac, la commune de Guipry, Pipriac Communauté et le cinéma Alliance

Suivant délibération N°026 du 28 mars 2011, une subvention d'un montant de 23 220 € a été votée au profit de l'Association du Cinéma l'Alliance de Guipry-Messac.

M. le Maire soumet à l'assemblée le projet de convention d'objectifs entre les Communes de Messac, de Guipry et la Communauté de Communes de Pipriac définissant les objectifs de l'opération et les conditions de participation des 3 collectivités.

Le programme de travaux du cinéma comprend l'acquisition d'un projecteur numérique et d'un écran métallisé ainsi que la rénovation du hall d'accueil représentant un coût total estimé à 158 800 € suivant le budget prévisionnel.

Les collectivités contribuent financièrement à l'opération pour un montant prévisionnel maximal de 80 000 €, réparti comme suit :

- Commune de MESSAC = 23 220.00 € ;

- Commune de GUIPRY = 30 780.00 € ;

- Pipriac Communauté = 26 000.00 €

Le Conseil Municipal, adopte cette proposition et donne pouvoir au Maire afin de signer la convention à intervenir entre les Communes de Messac, de Guipry, la Communauté de Communes de Pipriac et l'Association du Cinéma l'Alliance.

■ Convention avec l'Association Départementale de Protection Civile

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un comité de pilotage travaille actuellement sur la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvage.

Dans le cadre de l'élaboration de ce dispositif, l'Association Départementale de Protection Civile qui dispose d'une antenne locale à GUIPRY propose d'apporter son concours à l'occasion d'événements de sécurité nécessitant le déclenchement d'actions de secours et d'assistance à la population.

M. le Maire soumet un projet de convention définissant les conditions et modalités d'intervention de l'Association :

- Moyens humains et matériels ;

- Procédure d'alerte ; délais d'intervention et coordination des actions ;

Prise en charge des frais et responsabilités.

Le Conseil Municipal décide de valider ce projet de convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2011

■ Désignation des délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs

M. le Maire expose à l'assemblée que l'Article 1650 A du Code Général des Impôts rend obligatoire la création, par les Communautés levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des Impôts directs composée de 11 membres :

- Le Président de l'EPCL ou un vice-président délégué ;

- 10 commissaires titulaires.

Cette commission intercommunale, en lieu et place des commissions communales :

• Participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés (magasins et lieux de vente, bureaux, locaux administratifs, et locaux techniques divers, locaux affectés à l'exercice d'une profession libérale, entrepôts, lieux de dépôt et de stockage, garages et parcs de stationnement, ateliers, établissements industriels, hôtels et autres locaux d'hébergement saisonnier, foyer d'hébergement, établissements de spectacle, de sports ou de loisirs, établissements d'enseignement,

Délibérations des conseils municipaux

cliniques et établissements du secteur sanitaire et social ;

- Donne un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposés par l'administration fiscale.

Chaque commune membre doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Le Conseil Municipal décide de désigner comme délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- M. Ernest GIFFARD, Premier Adjoint, en qualité de titulaire Domicilié 6 Rue de la Monnerie à MESSAC 35480 ;
- Mme Chantal TESSIER, en qualité de contribuable membre de la Commission Communale des Impôts Directs Domiciliée 24 Avenue de la Gare à MESSAC 35480.



■ Les tarifs 2012 sont votés comme suit :

→ Mise à disposition de la salle annexe de la mairie :

Vins d'honneur et Assemblées Générales des associations = gratuit

Réunions et repas froids de petits groupes = 70,00 €

→ Photocopies :

Copie simple A4 = 0.15 €

Copie recto-verso = 0.20 €

Copie simple A3 = 0.30 €

Copie recto-verso = 0.50 €

→ Télécopies :

Forfait 1 € la page

→ Droit de stationnement sur la voie publique :

Stationnements réguliers = 1.55 € le mètre linéaire

Stationnements occasionnels = 2.55€ le mètre linéaire

(Exemple camion de 20 mètres linéaires = 20 ml x 2.55 = 51 €)

→ Redevance pour travaux de busage :

80 € par regard posé ; 1 regard posé environ tous les 15 mètres

Fournitures de buses à charge du pétitionnaire et pose par le personnel du service technique.

■ Location des chambres d'étapes

CHAMBRES D'ETAPES	La nuitée	La semaine (Basse saison)	La semaine (Juillet – Août)	Le mois (Basse saison)
1 ou 2 personnes	22.30 €	98.80 €	126.30 €	380.00 €
3 personnes	31.80 €	126.30 €	155.00 €	408.60 €
4 personnes	39.20 €	155.00 €	185.70 €	438.30 €
5 ou 6 personnes	42.40 €	176.15 €	214.30 €	468.00 €

■ Gestion du cimetière

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs funéraires suivants à compter du 1^{er} janvier 2012 :

Concession de terrain de 2 mètres carrés :

Durée	Tarifs :
15 ans	80 €
30 ans	150 €
50 ans	320 €

Concession d'une case au columbarium :

Durée	Tarifs
15 ans	200 €
30 ans	380 €
50 ans	600 €

Concession d'une cavurne :

Durée	Tarifs
15 ans	176 €
30 ans	354 €
50 ans	530 €

Taxe d'inhumation : 25 €

Taxe de dispersion des cendres : 25 €

COUP D'ŒIL SUR LE SERVICE TECHNIQUE

Il n'est pas rare d'entendre parfois des habitants de Messac s'interroger sur l'utilité du Service Technique de Messac. Voilà quelques éléments de réponse :

QUI SONT-ILS ?

Le Service Technique basé Avenue de Péroulaine, dans l'ancien local des pompiers, se compose aujourd'hui de 8 personnes.

Jean-Paul DUPONT, responsable du Service, assure les relations entre les élus donateurs d'ordre et le Service. Il organise, distribue, surveille les travaux, gère les contacts avec les fournisseurs, et tient le rôle de régisseur du Port de Plaisance.

Jean-François LEBEAU, remplace J.P. DUPONT en cas d'absence. Il est responsable des travaux d'entretien des bâtiments, et a la compétence pour la conduite de camion et de tractopelle.

Jean-Christophe GUESNERY est le conducteur principal du tractopelle. Il assure les travaux de voirie, les busages, les transports de matériaux. Il est compétent pour la conduite de camion et d'élagueuse.

Gérard DIVET est spécialement affecté à l'entretien des accotements et fossés de la commune qui compte 86 km de routes et 92 km de chemins ruraux. En dehors de la période de coupe, il participe aux autres travaux, notamment la voirie par la conduite de poids lourd.



Passage de l'élagueuse pour l'entretien des accotements et fossés



Application d'enrobé près de la nouvelle classe mobile à l'école La Roche des Grées



Entretien du matériel



Propreté des espaces, passage du souffleur



Tonte des pelouses



Curage de fossés avec tractopelle et camion pour l'évacuation de la terre



Intervention du Service avec Tractopelle et cylindre à la Plateforme des déchets verts à Tréguiily pour remise en état du sol avant l'hiver

LA POSTE AURA SON DISTRIBUTEUR DE BILLETS AUTOMATIQUE EN 2012

Lors de la séance du conseil municipal du lundi 14 novembre 2011, le maire Thierry Beaujouan a annoncé la bonne nouvelle aux élus : "La poste de Messac aura son distributeur automatique de billets (DAB). Confirmation m'a été adressée officiellement ce matin, par le responsable

de la Banque postale à Paris". Son installation est prévue au second semestre 2012.

Il est à noter que la demande d'un tel distributeur est bien antérieure à l'ouverture de la nouvelle poste de Messac :

la municipalité s'est battue pour pallier à cette absence de DAB bien utile à la population d'une commune en plein développement !

Parallèlement une pétition avait circulé parmi les habitants : 520 signatures ont été recueillies pour l'installation d'un DAB : 418 de Messac (80,38 %), 57 de Guipry (10,96 %), 45 des autres communes (8,65 %).

Le maire et le conseil municipal remercient les pétitionnaires pour leur soutien et se réjouissent de l'aboutissement de cette demande.



GRENNELLE ?

Vous avez très certainement entendu ici ou là parler des Grenelles 1 et 2...

Dans ce cadre, les objectifs et les outils de l'Urbanisme ont été redéfinis afin notamment de favoriser les économies foncières et énergétiques, mieux articuler avec les politiques d'habitat, de développement commercial et de transport tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Sachant que, grosso modo l'équivalent d'un département a été consommé par l'urbanisation au cours de ces dix dernières années en France et même si dans les communes

rurales comme la nôtre, ceci peut paraître moins important pour l'aspect foncier et également douter de "l'amélioration de la qualité de vie"... nous sommes tenus d'aller dans ce sens.

Aussi, à partir du 1^{er} mars 2012 une "taxe d'aménagement" remplacera plusieurs taxes existantes et notamment la taxe locale d'équipement qui était fixée sur notre commune à 2%. C'est ce taux, avec une possibilité de révision chaque année, qui a été retenu sur notre commune. Des exonérations partielles seront accordées aux locaux commerciaux ayant une surface inférieure à 400 m² et aux locaux d'habitation aidés par l'état.

Cette "TA", nécessaire pour l'aide au financement des équipements publics de notre commune, est également destinée à remplacer à partir de 2015 la participation pour voirie et réseau (PVR) ainsi que la participation pour raccordement à l'égout.

Si la commune de Guipry a également adopté ce pourcentage, plusieurs autres faisant partie de notre Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon sont allées au delà.

*L'adjoint à l'urbanisme,
Jean-Paul TROUBOUL*

PLEINS PHARES SUR YVETTE AMOURIAUX, MESSACOISE QUI DONNE DE SON TEMPS ...AUX AUTRES !

Originaire de Loire Atlantique, et Messacoise depuis 1998, Yvette Amouriaux est déjà bien connue d'un bon nombre d'entre nous de par ses précédentes fonctions : directrice du centre de loisirs de Guipry, et correspon-



dante des Informations du Pays de Redon, mais aussi animatrice des ateliers de création manuelle à la MJC.

Je vous propose de vous faire découvrir son intérêt pour le jardin au naturel ainsi que d'autres facettes de sa personnalité.

Rigoureuse et organisée, Madame Amouriaux est une personne pour qui le hasard ne semble pas avoir de place. Agréable et

souriante, elle me reçoit chez elle à l'heure convenue et me tend un papier sur lequel figurent déjà les grandes lignes de cette interview.

J'insiste tout de même pour lui poser quelques questions :

"Depuis combien de temps êtes-vous correspondante de cette association nationale "JARDINIERS DE FRANCE" ?

- D'un air amusé, elle me répond: "Depuis 2 ans, mais tu as déjà tout cela précisé dans l'article que je t'ai préparé" !

Oui, cela est bien écrit, de même le fait qu'elle gère le jardin pédagogique de l'école de "La Roche des Grées" pour le plus grand bonheur des élèves. Elle leur apprend à récolter fruits et légumes selon les saisons, et elle éprouve une énorme satisfaction quand certains d'entre eux lui annoncent qu'ils ont maintenant leur propre jardin. Son intervention semble donc susciter des vocations.

"Mais comment vous est venue cette passion pour le jardin nourricier ?"

- "En fait, c'est Hervé qui s'occupait du jardin avant son accident. Moi j'étais plus attirée par le jardin d'ornement" A ces mots je compris de suite que la plus grande passion d'Yvette est l'amour qu'elle porte pour son époux, et que le jardin est le moyen de vivre avec lui cet amour.

Encore plus fortement. Et je ne suis pas surpris de lire sur ses notes que l'aménagement du jardin familial aux personnes à mobilité réduite lui tient à cœur. D'ailleurs, Yvette s'ef-

force de promouvoir l'accessibilité du jardin aux fauteuils roulants par l'organisation de journées portes-ouvertes.

"Quel est exactement votre rôle de correspondant des "Jardiniers de France" ?

- "Mon rôle est de mettre en relation des personnes de diverses classes sociales ayant le jardin pour passion commune. Être correspondante des "Jardiniers de France", c'est faire valoir l'association auprès des collectivités locales et représenter au mieux ses valeurs lors des diverses manifestations telles que les salons, bourses aux plantes ou ateliers de jardinage."

Et elle le fait bien, car même pour la photo elle n'omet pas de sortir la panoplie complète des "Jardiniers de France" : chapeau et tablier aux couleurs de l'association !

Quand je vous dis qu'elle ne laisse rien au hasard, madame Yvette Amouriaux !

Dimitri BOSCHEREL

Pour contacter Mme Yvette AMOURIAUX :
14 Chemin des Landes
Tél : 02 99 34 77 14

Monique GUESNERY part à la retraite

Vendredi 16 décembre 2011 a eu lieu la cérémonie de départ à la retraite d'un agent communal : Monique GUESNERY.

Depuis 27 ans, Monique s'affaire, en qualité d'Adjoint Technique, pour l'entretien des locaux communaux et l'organisation des vins d'honneur des diverses cérémonies municipales.

Nul doute qu'elle laissera à tous, le souvenir de sa bonne humeur et sa grande disponibilité pour répondre aux nombreuses sollicitations jusqu'à adapter ses congés en fonction des manifestations prévues.

Après avoir commencé sa carrière professionnelle à l'âge de 18 ans, en 1969, au sein des Établissements BEUNET à Bain de Bretagne.

Monique cesse son activité en 1977, à la naissance de ses jumelles, pour élever ses enfants. Elle sera assistante maternelle jusqu'en 1982, date à laquelle elle devient agent d'entretien chez des particuliers.

Puis elle est recrutée au service de la Commune de Messac, par M. HEUZE, maire de l'époque, le 1^{er} avril 1984.

Se sont suivies des années de bons souvenirs au sein de la collectivité.

En raison de la récente réforme des retraites, Monique a dû poursuivre son activité professionnelle durant quelques mois supplémentaires.

Mais désormais, elle va pouvoir bel et bien profiter de son camping-car, avec Claude, son mari, et ses sept petits-enfants.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 & 90 ANS DE L'INAUGURATION DE MONUMENT AUX MORTS

11 novembre 1918. Lorsque sonnèrent sur les champs de bataille les clairons annonçant la fin du cauchemar, ce fut un moment d'intense émotion pour nos soldats rescapés des terribles combats de la Marne, de Verdun, du Chemin des Dames.

L'armistice mettait fin à quatre années de guerre impitoyable : plusieurs millions de morts et de blessés ; des larmes et des souffrances, des ruines, des familles décimées.

11 novembre 1920. La République rend

pour la première fois hommage à ses héros : la dépouille d'un simple soldat est honorée, l'Arc de Triomphe lui est consacré. Ce monument élevé à la gloire des victoires de la Révolution et de l'Empire devient la tombe du soldat inconnu, représentant anonyme de la foule héroïque de tous ses frères de combat.

8 mai 1921. Il y a 90 ans, à Messac. Fraternellement unie et solidaire, la population messacoise rend un hommage solennel à ses enfants en inaugurant notre magnifique



monument par un beau dimanche de printemps. Les noms sont gravés dans le granit : nos soldats sont de retour chez eux, nos enfants retrouvent leur terre parmi nous, retrouvent Messac. Peine, joie, consolation : que de larmes mêlées...

Depuis, génération après génération, il leur est rendu l'hommage qu'ils méritent. La commémoration du 11 novembre restera à jamais pour nous tous un jour d'espérance et de paix.

Michel MOISON

COMITÉ de DÉFENSE de la DESSERTE FERROVIAIRE de MESSAC GUIPRY et des COMMUNES ENVIRONNANTES

Le premier décembre 2011, les usagers ont été invités à rencontrer des représentants de la SNCF, de RFF (réseau ferré de France) et du Conseil Régional. Ces trois instances sont chargées d'établir les horaires des trains 2 à 3 fois par an. Les usagers sont avisés quelques jours avant la mise en place de la modification des horaires.

En ce qui concerne le 11 décembre 2011, les changements sont plus importants qu'à l'habitude : la modernisation des lignes, l'installation de nouvelles dessertes TGV et le début d'installation du cadencement, qui doit signifier des services plus réguliers pour une utilisation facilitée des horaires en sont les raisons majeures.

Les fiches horaires prévisionnelles avaient été adressées aux membres des comités au cours de l'été.

Diverses remarques avaient été reportées.

Ces demandes n'ont pas reçu de suite favorable. Le Conseil Régional déclare qu'il en sera tenu compte pour le cadencement de 2013.

Un point a été fait sur l'évolution du trafic : + 2% depuis le début 2011 sur les déplacements Rennes - Messac - Guipry, qui représentent 90% du trafic, avec 95% d'abonnés.

+25% vers Ker Lann

+14% vers St Jacques

Ces augmentations de fréquentation ont un impact sur le stationnement des véhicules des usagers, dont certains, hélas, ne font preuve d'aucune civilité envers les chemins piétons et les commerçants, ce que déplore la municipalité.

Des solutions sont recherchées :

- parking rue de la Résistance, ce qui suppose un passage souterrain d'un coût élevé

- mise en place de navettes (par exemple avec la Noë-Blanche)
- création d'un parking à l'intention des commerces sur le site de l'ancienne confiserie.

Le garage à vélos est bien utilisé, avec le regret néanmoins de ne pas être complètement abrité.

Merci aux membres du Comité qui ont refait une jeunesse à la statue du Voyageur Méprisé (œuvre de Jean-Yves RIVIERE).

La proposition d'apposer une plaque expliquant sa présence a fait l'unanimité.

Monsieur le Maire a rendu hommage à René LEBLAIS, qui a compté parmi les membres fondateurs du Comité.



“Faites des fours !” du 18 Septembre 2011

LE BILAN

Malgré un nombre de visites plus faible qu'il y a deux ans, sûrement en raison du temps menaçant, les villages impliqués déclarent être satisfaits de leur journée de Dimanche. Cette initiative dont les maître-mots étaient Simplicité et Convivialité a atteint ses objectifs : Promouvoir la restauration et l'utilisation des fours à pain de Guipry et Messac.

A MESSAC

La Rondelais a fait tables combles avec ses 104 convives. Le stock de pains a été épuisé dès sa sortie du four. Quelques tourteaux auront consolé les plus déçus ! Rappelons que la restauration de ce four a été financée par la Communauté de Communes Moyenne Vilaine et Semnon et la commune de Messac.



Le Génytay :

De nombreux passants auront pu assister à la réfection des joints à la chaux et de la sole par les habitants du village (matériaux financés par la municipalité messacoise), tout en dégustant galettes-saucisses et bolées de cidre. Repas de village le Samedi.

L' Aubertière aura accueilli avec plaisir ses visiteurs d'un jour.



Bien que leur débit de boisson, basé sur le principe d'une participation libre et volontaire, se soit trouvé déficitaire, les villageois sont satisfaits de leur week-end. Repas de Village le Samedi, épuisement du stock de pains, du bon riz au lait. Ce four a été restauré par les efforts conjoints des villageois, de la CCMVS et de la municipalité messacoise en 2010.



La Chesnais :

Dégustation de pizzas cuites au four, le Samedi soir. Le boulanger est satisfait. Son atelier de pétrissage de pâte à pain était complet, tous ses pains sont partis... Le four était complet de plats apportés par tout à chacun. Beaucoup auront échangé et dégusté sur place, autour des tables mises à disposition par les villageois.



A GUIPRY

L'étang de baron :

Auberge complète le midi. Le pain de ménage confectionné par Alain Roulleau, dont le savoir faire est issu d'une tradition familiale, aura une fois de plus connu un vif succès. Une visite de la motte féodale,

animée par Pierre Lebreton, aura fait office de dessert culturel.



La Chopinais :

Les nombreux passants auront été accueillis par un café chaud ou nantais dans ce village des braves. Irréductibles et courageux, les villageois entament la construction complète d'un four à pain. Rémy Baudu met à disposition une partie de son terrain, le four pourra être utilisé par les villageois. Il entend officialiser son acte, soit par une convention avec la mairie de Guipry, soit par un acte notarié. Affaire à suivre...



Tous ces villages, coordonnés par le Syndicat d'Initiative, vous donnent rendez-vous en 2013 pour un prochain “faites des fours !” Simplement, se faire plaisir à faire plaisir.

Dimetri BOSCHEREL



L'ACTUALITÉ DES JEUNES

Vous avez entre 12 et 18 ans ? Vous avez des envies d'activités, de sorties, des idées à faire partager, passer un moment agréable dans un lieu convivial ?

Venez découvrir l'Espace Jeunes Léo Lagrange, situé près de la gare, rue Cawiezel, à Messac. Vous pourrez y retrouver vos amis, faire un baby, un billard, un jeu de société, discuter avec les animateurs, etc.

Pour les vacances, différentes activités sont proposées après avoir établi le programme ensemble.

Vous avez envie de partir en vacances cet été, deux possibilités s'offrent à vous : soit un départ entre copains, soit la participation à un séjour découverte organisé par l'espace jeunes. Dans les deux cas, c'est vous qui faites vos vacances, accompagné par les animateurs.

Cette année, les espaces jeunes communautaires Léo Lagrange vont participer à un échange avec un autre pays européen. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès des animateurs.

Depuis la rentrée, Charlie PHILIPPE remplace Paul BANAS au poste d'animateur jeunesse. Il est accompagné de Margot COSNARD, en formation IUT Carrières Sociales.

Vous pouvez nous joindre

En période scolaire :

Mercredi 14h à 19h - Samedi 14h à 19h

Accompagnement de projet et d'initiatives le soir en semaine sur rendez-vous

Pendant les vacances :

Du mardi au samedi de 14h à 19h

(Les horaires peuvent changer selon le programme d'activité)



Contact :

Espace Jeunes de Messac

Rue Cawiezel

jeunesse.messac@moyennevilaine-semnon.fr

Tél : 06 43 76 25 43



LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Depuis mai dernier, la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon s'est engagée dans le programme régional "Breizh Bocage". Breizh Bocage est un programme incitatif de replantation et de regarnissage de haies et de talus basé sur le volontariat. Il a pour but de reconstituer le bocage breton en prenant en compte les contraintes de travail des agriculteurs. Il est destiné à tous (agriculteurs, communes et particuliers) si les projets sont cohérents et structurants. La création de haies et talus doit être supérieure à 50 m linéaires et les bosquets inférieurs à 1 ha. Seules des essences locales seront utilisées et les projets devront être liés au parcellaire agricole.

Financé par l'Union Européenne à travers le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), la région Bretagne, le département d'Ille et Vilaine et la Communauté de communes, ce programme pluriannuel d'aides se déroulera jusqu'en décembre 2013.

Huit communes sont prioritairement concernées. Il s'agit des communes de Bain de Bretagne, Ercé en Lamée, Le Sel de Bretagne, Pléchâtel, Pancé, Poligné, Saulnières et Tresbœuf. Cependant, les autres communes auront la possibilité d'intégrer le programme Breizh Bocage à hauteur de 20 % des linéaires de haies acquis sur les 8 communes.

Les objectifs du programme sont :

- l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en réduisant les transferts de polluants vers les cours d'eau,
- lutter contre l'érosion des sols,
- favoriser la biodiversité,
- protéger les cultures et le bétail,
- produire du bois d'œuvre et bois-énergie,
- préserver le paysage bocager breton.

Breizh Bocage prend en charge 100 % des frais de plantations (fourniture des plants, paillages, protections anti-gibier, pose et création de talus...) hors travaux du sol, c'est-à-dire labour ou sous-solage, retrait des clôtures et encombrements, arrachage de souches et arbres morts.

Contact : Caroline LUNEAU, chargée de mission Breizh Bocage au 02 99 43 08 52 ou breizhbocage@moyennevilaine-semnon.fr

Fiche de pré-inscription téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : <http://www.moyennevilaine-semnon.fr/> dans la rubrique Environnement/Cadre de vie puis Aménagement du territoire



Les brèves du Pays des vallons de Vilaine

Déplacez-vous dans votre communauté de communes grâce au programme Smooth



Depuis le mois de septembre, les deux communautés de communes proposent un service de transport sur réservation : vous téléphonez la veille au plus tard pour vous rendre au bourg, depuis un arrêt proche de chez vous, et revenir. Les habitants de la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon bénéficient aussi de navettes vers les arrêts Illenoo ou SNCF.

Infos et réservation : numéro unique **0810 35 10 35** ou www.paysdesvallonsdevilaine.fr/accueil.php

Ce service est mis en place avec l'appui financier du programme européen Smooth et de la Région Bretagne.

Jardiner au naturel, ça coule de source !



Les pesticides sont bel et bien une cause de problèmes environnementaux (pollution de l'eau, des sols, de l'air, perte de biodiversité) et de santé publique, même s'ils sont présentés de manière positive par l'industrie pétrochimique. Des solutions existent, faciles à mettre en oeuvre pour la plupart !

Huit jardineries sont partenaires de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source » coordonnée par le Pays des vallons de Vilaine. Suivez le logo, vous y rencontrerez des vendeurs formés spécialement, qui vous conseilleront.

Jardineries participantes : Bain-de-Bretagne : CAT Notre avenir, Gamm vert ; Bourg-des-Comptes : BDV ; Guichen : Taillard, Vive le jardin ; Laillé : Brico Pro ; Messac-Guipry : BDV, Lysadis.

1 mois, 1 métier repart en 2012



Forte de son succès, l'opération « 1 mois, 1 métier » se poursuit en 2012, sur le même principe : chaque mois, un secteur d'activité est mis à l'honneur avec des débats, des visites, des discussions... En janvier : industrie, en février : sécurité, en mars : culture et loisirs. Le programme complet sera disponible sur le site Internet du Pays : www.1mois1metier.paysdesvallonsdevilaine.fr

Entretien d'embauche : communiquer par son image

Le 2 février à Bain-de-Bretagne, la Maison de l'emploi (Meif) propose un atelier à destination des demandeurs d'emploi. L'idée : améliorer l'image que l'on renvoie à un employeur. Il y sera question de la première impression : comment se présenter, serrer la main, et de la manière d'être et de se présenter : habillement, coiffure, couleurs, le cas échéant maquillage...

Contact : Céline Poirier - 02 99 57 02 20

Pays des vallons de Vilaine
ZA la lande rose - 12 rue Blaise Pascal - BP 88051 - 35580 GUICHEN



PISCINE INTERCOMMUNALE DE MESSAC-GUIPRY

La météo maussade de cet été 2011 et la réouverture estivale de la piscine de Bain de Bretagne, fermée pour travaux l'été précédent, ont sans doute joué un rôle dans la chute de fréquentation de notre piscine intercommunale.

Comme tous les ans des travaux d'entretien et de rénovation se sont avérés indispensables pour maintenir en état cette structure qui date de 1975. Peinture, joints de carrelage et menuiserie ont cette année été effectués pour un montant de 31 389 euros.

	Entrée Payante	Recette	Entrée Gratuite
2011	7598	11948 €	1195 (écoles)
2010	9351	14643 €	1292 (écoles)

SAMOU – les tarifs 2012

syndicat d'Aménagement de la moyenne vilaine

PISCINE

0 à 6 ans (gratuit)
 6 ans à 18 ans (entrée enfant) **1,80 €**
 Plus de 18 ans (entrée adulte) **3,00 €**
 Carte de 10 entrées enfant **12,00 €**
 Carte de 10 entrées adulte **25,00 €**

GITE D'ÉTAPE

La nuitée en gîte par personne **11,00 €**
 La nuitée/personne pour un groupe de 10 personnes **10,00 €**
 Location de la salle à manger sans nuitée **68 €**
 Location du gîte complet (30 couchages) la nuitée + les repas **290 €**
 Location d'un drap plat **1,20 €**
 Le panier de bois **3,20 €**
 Hébergement d'un cheval en prairie **2,20 €**

Renseignements et réservation :
 Sophie LEROUX - 02 99 34 26 58

Pour toutes réservations,
 s'adresser au SAMOV
 02 99 34 76 97
samov.messac.guipry@wanadoo.fr

SALLE POLYVALENTE

Associations adhérentes au Comité de gestion de la salle polyvalente :
 Location soirée à partir de 15 h 00 **151 €**
 Location journée **206 €**
 Location 2 jours **335 €**

Associations non adhérentes au Comité de gestion de la salle polyvalente :

But non lucratif pour moins de 400 personnes
 Location soirée à partir de 15 h 00 **273 €**
 Location journée **361 €**
 Location 2 jours **569 €**

But non lucratif pour plus de 400 personnes
 Location soirée à partir de 15 h 00 **340 €**
 Location pour la journée **421 €**
 Location pour 2 jours **613 €**

But lucratif

Location soirée à partir de 15 h 00 **504 €**
 Location pour la journée **625 €**
 Location pour 2 jours **1009 €**

Tarifs mariages

Location journée **389 €**
 Location 2 jours **596 €**

Location petite salle, bar du 1^{er} étage et local annexe

Forfait Journalier **68 €**
 Location de tables **2,10 €**
 Location de chaises **0,40 €**



salle polyvalente

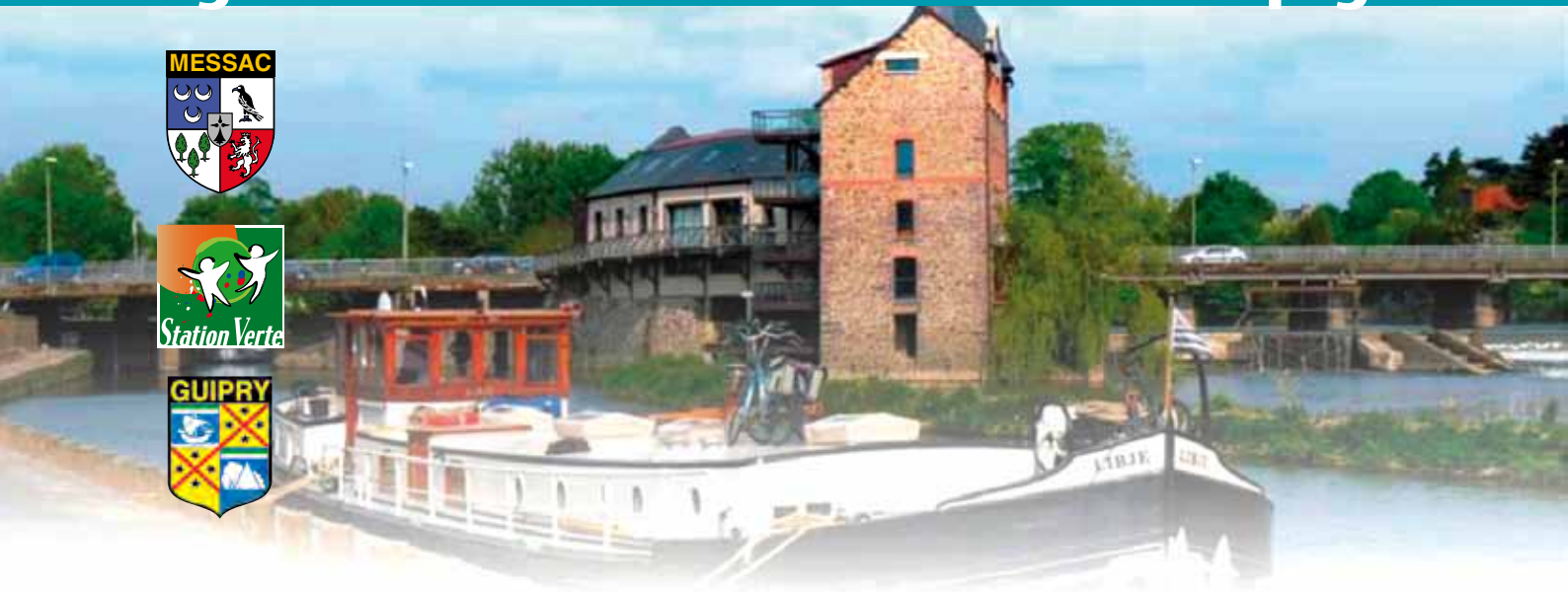
SALLE POLYVALENTE

Doit-on rappeler qu'il est interdit de circuler sur les pelouses des abords de la salle polyvalente ? Des dégradations de ces espaces verts sont hélas à déplorer, du fait d'automobilistes non respectueux qui circulent et stationnent sur ces pelouses alors que des parkings existent à proximité.

Par ailleurs des travaux de maintenance ont été réalisés pour un montant de 19 212 euros : traçage du parquet de la salle pour mise aux normes, lambris sous toiture et parking voitures.

Le Président,
 Jean-Marie DUTEMPLE

Syndicat d'Initiative de Messac-Guipry



SYNDICAT D'INITIATIVE www.simessacguipry.com

Le magnifique printemps très ensoleillé a rendu fade et amer l'été attendu qui a suivi pluvieux, décevant les uns mais réjouissant ceux qui récoltent... La nouvelle saison touristique est néanmoins arrivée et le SYNDICAT d'INITIATIVE a ouvert ses portes le 15 juin : les permanences d'ouverture ont été assurées par Maëlle Plouzennec, Adrien Crickx et Aude Rebours, cette dernière possédant un BTS Tourisme.



Un concours-photo avait été proposé pour cette saison 2011 mais il a été annulé faute de participants. Pour remplacer les clichés d'amateurs, le Syndicat d'Initiative a accueilli cet été l'exposition suivante :

«LA VILAINE EN CRUE AUX PORTS DE MESSAC ET GUIPRY» :

Photographies de presse, photographies de particuliers, photographies professionnelles dont une grande fresque de Patrick Trémaudant et des photos d'archives de Paul POIRIER : des images variées ont rappelé ces moments qui ont marqué nos communes au cours du temps et au fil de l'eau. Un film a accompagné cette exposition tout au long de l'été : images-mémoire de 1995 et 2001, images-témoins de l'action des Sapeurs-Pompiers et des employés communaux au service de la population.

L'émotion des visiteurs, habitants et touristes, se lit sur les commentaires chaleureux laissés dans le livre d'or mis à disposition du public.



Afin de valoriser le patrimoine naturel et culturel un nouveau loisir a vu le jour :

Le GEOCACHE ou GEOCACHING mis en place par le Comité Départemental du Tourisme Haute-Bretagne. C'est un excellent moyen de découvrir le département où de nombreuses villes décèlent toutes sortes de trésors... Car ce jeu est en fait une course au trésor, que l'on découvre grâce à l'utilisation d'un GPS (Géo Positionnement par Satellite) prêté par le Syndicat d'Initiative, "géocacheur" sur différents sites des communes de Messac-Guipry. Jusqu'à présent 3 sites sont à découvrir !

Ce jeu de géocache permet la découverte de lieux connus et moins connus et permet d'être au plus près de la nature et de passer un moment convivial à partager en famille ou entre amis. C'est un jeu mondial dédié aux utilisateurs de GPS ou terminaux mobiles de type smartphone. Si les caches à Messac-Guipry datent de 2011, le phénomène en France a débuté il y a déjà environ 5 ans. Près de 10 000 caches sont actives sur le territoire, et dans le monde, plus de 700 000 caches sont répertoriées dans 222 pays !

L'application peut se télécharger à partir du site du SYNDICAT d'INITIATIVE.

Comment découvrir ces cachettes ? A pied, sinon à vélo ! Le Syndicat d'Initiative a acquis des vélos pour la location estivale, mais ceux-ci peuvent également être loués hors saison (renseignements et réservations : **02 99 34 61 60 / saison estivale et 02 99 34 26 58 / hors saison**)



Le VIDE-GRENIER de juillet est l'un des points forts qui ouvrent la saison estivale. Cette année pour la première fois, il s'est déroulé aux abords de la salle polyvalente, au grand plaisir des 120 exposants et des nombreux visiteurs. L'expérience sera reconduite l'année prochaine sur ce site enchanteur où bradeurs, chineurs et promeneurs ont eu l'occasion de passer un beau dimanche à la campagne !

Qui dit Juillet dit **FETE NATIONALE** ! Qui dit Fête Nationale, dit Feu d'artifice !

Le chef artificier Christian Beauffre et son équipe ont à nouveau ravi la nombreuse assistance grâce à un spectacle haut en couleurs, tandis que la soirée était animée avec succès par le talentueux orchestre Carré d'As. Les enfants ont également pris part à la fête grâce aux nombreux stands d'attraction présents.

Félicitations à Jo Baoajo qui a suivi avec succès la formation d'artificier et qui intègre l'équipe !

Syndicat d'Initiative de Messac-Guipry



- ⇒ visites commentées de la motte féodale à Guipry (Pierre Lebreton)
- ⇒ visites guidées sur l'histoire du sel au port (Pierre Lebreton)
- ⇒ randonnées pédestres (Claude Barillé & Eugène Duval)
- ⇒ rencontres avec l'engoulevent (Patrice Vannier)

MESSAC-GUIPRY étape du Téléthon 2012 : le train mis en circulation par la SNCF a effectué un arrêt en gare de Messac-Guipry de 9 h 18 à 9 h 38 le samedi 3 décembre. Ces 20 minutes ont été mises à profit par le Syndicat d'Initiative qui a accueilli les voyageurs avec café et biscuits, au son des accordéons de Bernard, Pierre et Jean. La BAND'DES RAILS, formation de l'Ensemble Musical des Cheminots Rennais a ensuite pris le relais en jouant des morceaux de son répertoire. Musiciens des quais et musiciens du train ont ensuite joué ensemble, créant une ambiance très chaleureuse dans cette fraîche matinée hivernale.

Le SYNDICAT d'INITIATIVE a fait l'objet de 1420 demandes de renseignements cette année (1877 en 2010) La baisse de ce chiffre est sans doute due à la météo défavorable. Parmi ces demandes, une centaine provient de visiteurs de pays étrangers. Les questions concernent tout d'abord les manifestations locales, fêtes et spectacles, puis le patrimoine culturel ainsi que le patrimoine naturel, lieux de visites, d'excursions et randonnées.

Deux évènements importants ont également marqué la saison 2011. Ils résultent malheureusement de la perte de deux membres de la communauté.

Le décès de **MADELEINE POIRIER** nous a fait rencontrer Monsieur et Madame Guiheux, devenus dépositaires d'un fonds de photographies de Paul Poirier, dont le studio de photographe était situé avenue de la Gare à Messac. Le Syndicat d'Initiative remercie les généreux donateurs de ces archives dont certains clichés ont illustré l'exposition "La Villedaine en crue aux ports de Messac et Guipry".

Le Président, Jean-Marie DUTEMPLE

Le Syndicat d'Initiative a également perdu l'un de ses membres les plus actifs avec le décès d'un des co-fondateurs **RENÉ LEBLAIS**, qui nous a brusquement quittés en septembre 2011.



RENÉ SE PLAISAIT À DIRE
QU'IL ÉTAIT GUISSACOIS
RENÉ SE SENTAIT
DE MESSAC-GUIPRY
RENÉ SE SENTAIT
DE GUIPRY-MESSAC
DE CŒUR COMME
SUR LE TERRAIN,
IL L'ÉTAIT VRAIMENT
VOLONTAIRE ET
BÉNÉVOLE
DE LA PREMIÈRE HEURE
ÉLÉMENT DE FORCE VIVE
DES DEUX COMMUNES
IL AVAIT À CŒUR
LA VIE ASSOCIATIVE
IL AVAIT À CŒUR
DE FAIRE RAYONNER
MESSAC-GUIPRY
& GUIPRY-MESSAC
FIDÈLE, DÉVOUÉ
ET GÉNÉREUX
SON CŒUR BATAIT
DANS LES DEUX
NOUS LUI RENDONS
HOMMAGE
ET NE L'OUBLIONS PAS

TOUT LE MONDE PEINT A MESSAC-GUIPRY a vu sa onzième édition se dérouler sous le soleil. 37 peintres et 17 enfants ont sorti pinceaux et palettes pour exprimer selon leur imagination, leur vision des ports de Messac-Guipry, jusqu'à la clôture de la journée par la traditionnelle vente aux enchères des œuvres du jour.



"**A DIMANCHE AU CANAL**", le pique-nique géant : plus de cent personnes ont participé début août à cette manifestation organisée à Messac-Guipry en partenariat avec l'association Canaux de Bretagne et le Comité Régional du Tourisme de Bretagne. Ce déjeuner bucolique a été précédé d'un verre de l'amitié offert par le Syndicat d'Initiative, sur un square de la Liberté revisité par les couleurs chatoyantes des coussins et hamacs, chaises longues et parasols multicolores de l'association RIV'EN ZIC qui cette année animait le pique-nique au son de l'orgue de barbarie de Sylvain (Manivel Swing), puis en incitant à une sieste musicale et digestive proposée par DJ Sensys. Hélas la pluie s'est invitée à la fête, chassant les convives à l'heure du goûter...
Hormis ces points forts d'autres activités ont émaillé la saison; nous adressons nos vifs remerciements aux bénévoles qui permettent de les proposer :





Vendredi 24 juin 2011, inauguration du vestiaire multisports de Guipry - Messac et aménagements des abords

Construction :

Afin d'officialiser cette nouvelle infrastructure, M. le sous-préfet, accompagné des conseillers généraux, des présidents de Communauté de communes et de la présidente du syndicat intercommunal des sports, a découpé le traditionnel ruban tricolore.

Cette inauguration a été l'occasion pour les nombreux invités, élus et sportifs, d'entendre les discours des principaux interlocuteurs, qui ont mis en avant le bien-fondé de cette construction, inscrite au contrat de territoire 2006-2009.

Elle a bénéficié, avec l'aménagement des abords, l'éclairage des terrains de tennis et du Beach volley, ainsi que le parking de 36 places, d'un partenariat avec :

- le conseil général,
- les 2 Communautés de communes de Piriac et de Moyenne vilaine et Semnon

- les fédérations de football, de tennis, et de volley.

Enfin, elle est venue couronner des années d'animation sportive à GUIPRY MESSAC, voulue par des femmes et des hommes de bonne volonté : Même si la cohabitation n'est pas chose aisée elle s'apprend, d'où l'intérêt de vivre ensemble ! Le syndicat a livré une infrastructure pérenne et aux normes, il espère que les utilisateurs en prendront soin !

"Rendre un lieu propre, n'est rien : La règle collective, n'ayant jamais fait obstacle à un épanouissement individuel."

Remerciements particuliers à M. Vincent Tricot architecte.

Entretien :

- Réfection des chéneaux de la salle de sports en raison d'infiltration d'eau, dans le club House et la salle de tennis de table
 - Installation d'un totem à l'entrée du complexe sportif (don d'un commerçant)
 Homologation et classement des terrains de football pour une période de 10 ans (après la visite de contrôle des installations)
 Procès verbal de la ligue de football : commission du 18 novembre 2011

- Les terrains enherbés A et C : en catégorie 5
- Le terrain stabilisé : en catégorie 6
- Remplacement du pare ballon derrière les buts
- Achat d'un banc de touche pour délégués

En projets pour 2012 :

La piste d'athlétisme autour du terrain de football D (réalisée par les agents techniques du syndicat)

Clôture, côté rue de la chapelle (de la Pie - Gare à la barrière)

Hommage à M. René Leblais

Vice-président du syndicat intercommunal des sports de Guipry Messac.

Albert Camus disait que "La vraie générosité envers l'avenir, consiste à tout donner au présent".

Cette phrase à elle seule, résume la vie de cette figure emblématique du monde associatif et sportif qui s'est donné sans compter pour les autres.

Toujours disponible pour encourager la création d'activités nouvelles, donner des conseils utiles, faire profiter à chacun de ses compétences, de ses connaissances et de ses relations.

Merci René pour tout ce que tu nous as apporté, et pour cette belle leçon de vie que tu nous as donnée.

*La présidente
Françoise Poutrain*





**ÉCOLE
JEANNE D'ARC**

L'année 2009-2010

Comme l'an passé, nous avons réalisé des actions ponctuelles et d'autres auxquelles nous sommes attachées comme l'action pour sensibiliser les enfants à la solidarité. Des fonds ont été collectés lors d'une action pain-pomme pour le collectif "des Vallons pour Haïti" pour aider des actions menées en Haïti.

De nombreuses sorties ont été organisées en fonction des projets menés dans les classes :

- Sortie à la ferme des 5 sens de Guipry et visite du zoo de la Bourbansais pour les élèves de TPS-PS,
- Les élèves de MS-GS ont visité la caserne de pompiers de Messac ainsi que le château fort de Fougères,
- Les classes de CP-CE1 et de CE2 ont passé une journée au Puy du Fou,
- Et le temps fort pour les élèves de CM1-CM2 était la classe de neige en Haute-Savoie.

Comme tous les ans, les élèves du cycle 1 au cycle 3 participent aux rencontres UGSEL avec les autres écoles du secteur le thème étant les jeux d'antan.

L'année s'est achevée par notre grande kermesse avec le défilé des enfants accompagnés des chars toujours sur le thème des pays du monde.

Les projets renouvelés cette année :

- Fréquentation de la bibliothèque municipale,
- Tutorat en lecture entre les CM et les élèves de maternelle,
- Natation pour les élèves de GS au CE2 d'avril à juin à Bain de Bretagne,
- Natation à Guipry pour les CM1-CM2,
- Cours de judo pour les enfants de la MS au CE2 avec un professeur diplômé à la salle des sports de Guipry,
- Correspondance des CM avec l'école de Domagné,
- Rencontres sportives de l'UGSEL.



Les projets 2011-2012 :

Au programme de l'année, nous inscrivons des projets liant les activités scolaires et les découvertes hors des murs. Récemment, les CE et les CM ont été sensibilisés aux **droits de l'enfant** par un spectacle à la salle des fêtes de Guipry en lien avec la MJC de Guipry-Messac.

Ainsi des sorties culturelles et des séjours pour aller au contact des arts vont venir enrichir la vie des classes. Les élèves de cycle 3 préparent la rencontre Tout se chante à Guipry-Messac, les enfants du CP au CE2 préparent leur séjour à l'école Nicolas Hulot à Branféré.



Les dates à retenir :

- Vendredi 23 mars : Portes ouvertes de l'école,
- Dimanche 24 juin : Kermesse.

Aspects pratiques :

- Tout renseignement pratique sur l'école peut être obtenu en contactant la directrice au 02 99 34 62 90 ou par courriel eco35.ste-j-arc.messac@eco.ecbretagne.org.
- L'école accueille les enfants à partir de deux ans lorsqu'ils sont propres. Il faudra vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

- Sans oublier le site de l'école :

<http://sites.google.com/site/ecolejeannedarcmessac>

La directrice
Gwenaëlle Piguel





Janvier

- 14/01 **INTER CLUB JUDO**
Org. U.S.G.M. Judo Salle Polyvalente Messac
- 20/01 **LOTO**
Org. F.C.G.M. Salle Polyvalente Messac
- 22/01 **FEST DEIZ**
Org. Association Gwalenn Guipry-Messac Salle des Fêtes Guipry
- 29/01 **BRADERIE**
Org. A.P.E.L. École Privée Saint Michel de Guipry Salle des Fêtes Guipry
- 29/01 **REPAS CABARET**
Org. M.J.C. Salle Polyvalente Messac

Février

- 12/02 **CONCOURS DE BELOTE**
Org. Club des Loisirs de Messac Salle Polyvalente Messac
- 18/02 **CONCOURS DE BELOTE**
Org. Club des Retraités de Guipry Salle des Fêtes Guipry
- 22/02 **SPECTACLE JEUNE PUBLIC «LA CIGALE ET LA FOURMI»**
Org. M.J.C. Salle des Fêtes Guipry
- 26/02 **LOTO**
Org. Paroisse Notre Dame de Bon Port Salle Polyvalente Messac

Mars

- 10/03 **REPAS**
Org. École Jeanne d'Arc de Messac Salle Polyvalente Messac
- 11/03 **LOTO**
Org. Club Goju-Ryu Karaté Salle Polyvalente Messac
- 16 au 18/03 **«TOUT SE CHANTE»**
Org. M.J.C. Eglises Guipry et Messac
- 24/03 **SALON DES VINS**
Org. M.J.C. Salle Polyvalente Messac

Avril

- 15/04 **COCHON GRILLÉ**
Org. A.I.C.A. Guipry - Lohéac Étang de Chaumeray
- 15/04 **GRAND PRIX DE LA JEUNESSE CYCLISTE**
Org. U.S.G.M. Vélo route bourg Guipry et environs
- 18/04 **SPECTACLE JEUNE PUBLIC «CONTES DU COFFRE»**
Org. M.J.C. Salle des Fêtes Guipry
- 29/04 **VIDE GRENIER**
Org. Halte Garderie Nougatine - Familles Rurales Salle polyvalente Messac

Mai

- 12/05 **CLASSES 2 DE GUIPRY** Salle des Fêtes Guipry
- 17/05 **CLASSES 2 DE MESSAC** Salle Polyvalente Messac
- 19 au 20/05 **TOURNOI DE FOOT - JEUNES**
Org. F.C.G.M. Terrain Sports Guipry
- 26 - 27/05 **24 HEURES DE TENNIS DE TABLE**
Org. U.S.G.M. Tennis de Table Salle Polyvalente Messac
- 28/05 **BRADERIE DES COMMERCANTS** au bourg de Guipry
Org. Union des Artisans et Commerçants de GUIPRY

Juin

- 1^{er} et 2/06 **REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES**
20 h 30 Org. M.J.C. Salle des Fêtes Guipry
- 3/06 **REPRÉSENTATION THÉÂTRALE**
15 h 30 Org. M.J.C. Théâtre de Verdure Messac
- 5/06 **TOURNOI DE FOOT CORPO**
Org. F.C.G.M. Terrain des Sports Guipry
- 9/06 **FÊTE DE LA MJC** Square de la Liberté
- Messac
- 17/06 **FÊTE ÉCOLE PUBLIQUE LA ROCHE DES GRÉES**
Messac Salle polyvalente Messac
- 23/06 **FÊTE DE LA MUSIQUE**
Org. M.J.C.
- 23/06 **KERMESSE ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MICHEL**
Guipry dans l'enceinte de l'école
- 24/06 **KERMESSE ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC**
Messac Salle Polyvalente Messac
- 30/06 **FÊTE CHAMPÊTRE ÉCOLE PUBLIQUE GEORGE SAND**
Org. N.A.P.E. École George Sand de Guipry Salle des Fêtes Guipry

L'agenda

Juillet

- 1^{er}/07 **FÊTE LOCALE DE GUIPRY** Étang de Baron
Org. Comité des Fêtes de Guipry
- 8/07 **VIDE GRENIER** Salle Polyvalente Messac
Org. SI Messac-Guipry
- 13/07 **FEU D'ARTIFICE & BAL POPULAIRE**
Carré d'As Messac
Org. SI Messac-Guipry Salle Polyvalente Messac
- 29/07 **TOUT LE MONDE PEINT À MESSAC-GUIPRY**
Org. SI Messac-Guipry Ports de Guipry-Messac

Août

- 5/08 **PIQUE NIQUE DU CANAL ANIMATION PÉNICHE M^{me} BOBAGE**
Org. SI Messac-Guipry Presqu'île en face de l'écluse
- 15/08 **FÊTE DU PARDON** Chapelle de Guipry
Org. Parioisse Notre Dame de Bon Port
- 18/08 **CONCOURS DE BOULES DES ESTIVANTS**
Org. U.S.G.M. Pétanque Boulodrome Messac
- 25/08 **COMICE AGRICOLE**
du Canton de PIPRIAC à BRUC/AFF
- 26/08 **FÊTE DE LA MUSIQUE**
Org. Avenir de Messac Pont de St Marc Messac

Septembre

- 1^{er}/09 **FORUM DES ASSOCIATIONS**
Messac-Guipry Salle Polyvalente Messac
- du s. 8/09 **FESTIVAL RIV'EN ZIC**
au d. 9/09 Org. Association RIV'EN ZIC Salle Polyvalente Messac
- 22/09 **FEST-NOZ** Salle Polyvalente Messac
Org. Association Gwalenn Guipry-Messac
- 23/09 **LOTO**
Org. Sapeurs-Pompiers de Guipry Salle Polyvalente Messac

Octobre

- 6/10 **CONCOURS DE PÉTANQUE**
au profit du TÉLÉTHON
Org. U.S.G.M. Pétanque Boulodrome Messac
- 20/10 **LOTO**
Org. Comité des Fêtes Guipry Salle Polyvalente Messac
- 21/10 **BRADERIE**
Org. École Saint Michel Guipry Salle des Fêtes Guipry
- Vacances Toussaint **17^{ème} FESTIVAL CINÉ FILOUS**
Cinéma l'Alliance Guipry
- 27/10 **TRAIL DE BŒUVRES**
Org. U.S.G.M. Athlétisme Château Bœuvres Messac
- 31/10 **LOTO**
Org. A.C.M.G Section Step Salle Polyvalente Messac

Novembre

- 3/11 **LOTO** Salle Polyvalente Messac
Org. Asso. Parents Elèves Ecole La Roche des Grées Messac
- 17/11 **SPECTACLE TOUT PUBLIC**
Org. M.J.C. Salle des Fêtes Guipry
- 18/11 **BOURSE AUX JOUETS - SPÉCIAL NOËL**
Org. Halte Garderie Nougatine - Familles Rurales
Salle polyvalente Messac
- 24/11 **CONCOURS DE BELOTE**
Org. Club des Retraités Guipry Salle des Fêtes Guipry

Décembre

- 8/12 **TÉLÉTHON**
Org. U.S.G.M. Badminton Salle Polyvalente Messac
- 9/12 **CONCOURS DE BELOTE**
Org. Club des Loisirs Messac Salle Polyvalente Messac
- 9/12 **RANDONNÉE DE NOËL**
Org. N.A.P.E. École George Sand Guipry
- du d. 9/12 **SEMAINE COMMERCIALE** Bourg de Guipry
au d. 16/12 Org. par l'Union des Artisans et Commerçants de Guipry
- 16/12 **MARCHÉ DE NOËL**
Org. SI de Messac-Guipry Salle Polyvalente Messac
- 19/12 **SPECTACLE JEUNE PUBLIC**
Org. M.J.C. Salle des Fêtes Guipry
- 22/12 **ARRIVÉE DU PÈRE NOËL**
Org. Comité des Fêtes de Guipry Bourgs Guipry et Messac
- 22/12 **CONCERT DE NOËL**
Org. Chorale Nominoë Églises Guipry et Messac
- 31/12 **FEST-NOZ** Salle Polyvalente Messac
Org. Association Gwalenn Guipry-Messac



Ecole primaire publique

"La Roche des Grées"

5, rue Cawiézel - 35480 Messac
Tél : 02 99 34 23 96

L'école primaire publique *"La Roche des Grées"* a encore vécu un début d'année scolaire avec des effectifs en hausse. De 282 élèves pour 11 classes à la rentrée 2010, nous sommes passés à un total de 296 élèves à cette nouvelle rentrée, dont 114 élèves inscrits dans les 4 classes maternelles et 182 dans les 7 classes élémentaires. Nous sommes passés tout près de l'ouverture d'une douzième classe, puisqu'elle nous aurait été accordée avec 185 élèves en élémentaire, chiffres qui selon les prévisions devraient être dépassés pour la prochaine rentrée. Quoi qu'il en soit, la mairie a d'ores et déjà mis en place une salle supplémentaire sur le plateau sportif dans l'éventualité de cette ouverture.

A - Le thème de l'année 2011/2012 : Le cirque.

Cela n'a échappé à personne : nous sommes dans l'année cirque. Un premier temps fort a eu lieu du 26 septembre au 7 octobre 2011 : la venue du cirque Métropole. Cet événement de la vie de l'école a été un succès sur tous les plans :

Succès artistique : parce que les 4 spectacles présentés ont été de grande qualité. L'investissement des artistes auprès des élèves a été remarquable.

Succès d'organisation : L'école remercie la mairie qui a mis à notre disposition le terrain et les aménagements nécessaires pour l'installation du chapiteau... les parents d'élèves pour les nombreuses réponses positives pour l'installation et la tenue de la buvette... les enseignants même ceux qui n'étaient pas concernés pour la présence tous les soirs de spectacle.

Surtout succès de vie d'école : parce que tous les élèves ont vécu deux semaines riches et conviviales qui leur ont permis de partager des moments forts et de nouer des relations différentes dans et hors de la classe et pour les plus jeunes de se projeter dans les années à venir, parce que nous comptons bien renouveler cette action pour ceux qui n'en ont pas complètement profité cette fois-ci.

B - Le Projet d'Ecole 2011/2015

En ce début d'année, l'Inspecteur d'Académie nous a demandé de mettre au point le nouveau Projet d'Ecole valable pour les quatre années à venir.

A partir des constats menés sur notre école, notre projet suivra 2 axes prioritaires :

- 1) Améliorer la fluidité des parcours. (Mise en œuvre des moyens pour assurer la réussite de nos élèves)
- 2) Renforcer la cohésion de la communauté scolaire. (Renforcer le travail en équipe pour améliorer la cohésion des apprentissages, assurer une ouverture culturelle commune à nos élèves avec des projets et des thèmes communs)

C - Les temps forts de l'année.

Comme tous les ans, les élèves bénéficieront ou ont bénéficié de :

- La semaine du livre du 10 au 14 octobre
- La semaine du goût du 17 au 21 octobre
- Marché de Noël, le vendredi 9 décembre, salle de motricité
- Spectacle offert par l'APEAP, 2^{ème} trimestre
- Petit déjeuner à l'école, jeudi 5 avril, sans doute en commun avec les élèves de la SEGPA du collège "Le Chêne Vert" de Bain de Bretagne.
- Fête de l'école (organisée par l'APEAP), le 17 juin.

D - Les autres actions

Dans le domaine de la maîtrise de la langue :

- Fréquentation régulière de la bibliothèque locale (1 semaine sur 2)
- Abonnements de chaque classe à des quotidiens ou des revues.
- Tutorat lecture élèves de cycle III/MS à partir du jeudi 17 novembre.
- Correspondance des classes maternelle avec celles de l'école G. Sand de Guipry.

Dans le domaine sportif et culturel :

- Piscine pour le cycle II à Bain de Bretagne jusqu'en mars.
- Piscine pour le cycle II à Guipry en juin
- Cycle judo GS, CM1 et CM2 de 6 semaines avec Emmanuel Calvez, BE de judo et professeur à l'USGM.
- Sorties au cinéma de Guipry.
- Sortie à l'observatoire à La Couyère
- Interventions en musique toute l'année de Mlle Amélie Ghazarossian du CFMI pour les MS et 3 classes de cycle III

Dans le domaine de l'Education à la citoyenneté :

- Journée des droits de l'enfant, avec spectacle organisé par la MJC, le 4 novembre pour les élèves de cycle III.
- Conseil des Elèves : réunion de 2 représentants par classe élémentaire (+ GS pour la dernière période) après préparation en classe, pour discuter des problèmes collectifs de l'école en dehors de la classe.
- Interventions de Mme Amouriaux pour entretien et production du jardin.

La direction reste à la disposition des familles pour tout renseignement ou inscription, les lundis et mardis toute la journée (jours de décharge administrative) et les jeudis et vendredis en dehors des horaires de classe.

Horaires scolaires :

8h45/11h45 et 13h30/16h30.

Pour l'équipe enseignante,
Le directeur,
Olivier Poulain





RENTRÉE 2012 A LA NOUVELLE MAISON FAMILIALE DE MESSAC

Les travaux de la Nouvelle Maison Familiale Rurale avancent et seront normalement terminés pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

La fin de la première tranche vient de s'achever. Les entreprises se succèdent et respectent à ce jour les délais.

Cette construction sera respectueuse de l'environnement avec pour la partie internat des panneaux solaires pour la production d'eau chaude, de l'aérothermie pour l'ensemble de la structure. La présence d'un atrium permettra aux couloirs d'être chauffés par le soleil. Une cuve de récupération d'eau de pluie est également prévue.

Tout est prévu pour respecter les normes de l'accès handicapé.

Cette délocalisation permettra de se rapprocher des infrastructures de la ville (bibliothèque, équipements sportifs, gare)



PORTE OUVERTE

La porte ouverte de l'établissement se déroulera le samedi 10 mars 2012 de 9 h à 17 h.

L'occasion de présenter aux personnes intéressées nos formations, à savoir :

BAC PRO 3 ans Aménagements paysagers
BEP Travaux Paysagers (intégré dans le BAC PRO

SECONDE Nature Jardin Paysage Forêt

4^{ème} et 3^{ème} : orientation tout métier

Technicien jardins espaces verts - formation adulte

Formation SST

Point accueil VAE

FORMATION SST

Un sauveteur secouriste du travail est un salarié capable d'intervenir durant son temps de présence au sein de son entreprise pour porter secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Si vous êtes intéressés appelez la MFR de MESSAC.

VOYAGES PREVUS

Les 1^{ère} BAC PRO, se rendront comme l'an dernier à Cassis, partie intégrante de leur formation ils pourront découvrir des lieux magnifiques, comme le Domaine du Rayol, parcourir les jardins de méditerranées du

paysagiste Gilles Clément en faisant un détour vers les calanques.

Comme chaque année, Les secondes découvriront les jardins des châteaux de la Loire durant 3 jours. L'occasion de découvrir des lieux chargés d'histoire.

Les troisièmes se rendront à Crest Voland et les quatrièmes en bord de mer. Les terminales se rendront à Versailles.

DATE A RETENIR

PO : samedi 10 mars

Assemblée générale : 30 mars et remise des diplômes

50^{ème} anniversaire et Inauguration : prévue fin octobre 2012

*Le directeur,
L. LAGOUTE*

Lots	Entreprises
Terrassement/VRD	LEMEE TP
Gros œuvres	Vignon construction
Couverture, bardage, charpente	Hemery
Étanchéité	Soprema
Menuiserie Ext.	Guittou alu
Cloison, doublage, isolation	Techniplac
Menuiserie Int.	JMD
Aménagement int.	Rochereuil
Carrelage, faïence	Leclair Guy
Peinture, revêtement	Novobat Lollivier
Chauffage, ventilation, plomberie	Codimh
Électricité CFO CFA	Gergaud
Aménagement ext.	Baudu Remy
Clôture	Création Bati-Jardin
Architecte	Gaudouin et Tanguy



Riv'en Zic



RIV'EN ZIC

Le FESTIVAL RIV'EN ZIC 2012 se prépare en coulisses : le théâtre de verdure, le site des abords de la salle polyvalente de Messac-Guipry seront de nouveau investis de couleurs et musiques, de saveurs de tous genres.

En attendant, 2011 a été volontairement une année charnière entre deux festivals. Elle s'achève sur un bilan positif après une FETE D'HIVER au mois de février, où avait été proposée une journée hétéroclite : spectacle pour grands enfants, suivi de musique d'inspiration klezmer et d'un concert plus rock en fin de soirée.

Le 7 août, l'association RIV'en ZIC a ajouté un grain de sel musical au pique-nique du canal (A DIMANCHE AU CANAL) organisé par le Syndicat d'Initiative et l'association des Canaux de Bretagne : Sylvain, de Manivel Swing a interprété les chansons d'antan accompagné de son orgue de barbarie et par les convives chanteurs et chanteuses venus avec paniers et glacières au square de la Liberté à Messac. Les musiques délicieusement assouplissantes de DJ Sensys ont ensuite emmené vers une sieste bienfaisante sur les coussins et hamacs colorés dispersés ça et là sur le square, jusqu'à l'arrivée en milieu d'après-midi, d'une autre sorte de grain, qui cette fois chassa le public !

La troisième édition du FESTIVAL RIV'en ZIC aura lieu les 8 et 9 septembre 2012.

Le programme est en cours d'élaboration : de nombreux groupes et artistes occuperont la scène pour le plaisir des petits et grands. L'association invite tous ceux et celles qui veulent s'associer à cette grande aventure artistique et humaine à rejoindre les bénévoles des commissions du FESTIVAL RIV'en ZIC :

- ➔ rendez-vous sur le site : <http://rivenzic.free.fr>
- pour y remplir le formulaire électronique,
- ➔ ou contacter : festival.rivenzic@free.fr

A bientôt !





2011-2012 : De Nouveaux Horizons Pour la MJC !

Ouverture du café-parents :

La MJC, dans le cadre de la prestation de l'animation locale CAF, développe des activités en lien avec les parents depuis septembre 2011. Une première manifestation s'est déroulée les 4 et 5 novembre : **"le rendez-vous des parents"**. Au programme : ciné-débat, journée de rencontres et d'échanges avec les structures locales liées à la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. L'objectif étant également de présenter le projet d'ouverture du café-parents. La municipalité de Messac a proposé de mettre à disposition un local (au sein de Cosmos Galerie) afin d'accueillir ce projet et de lui permettre de se développer. Il s'agit d'un lieu accessible à tout parent et futur-parent désireux de discuter, échanger, s'informer, lancer des activités sur des thèmes variés. Prochain rendez-vous du café-parents : **courant janvier 2011**.

Développement des actions musicales :

Depuis juin 2011 la MJC a signé une convention avec la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon pour un projet de territoire pour la musique. Après deux années de concertation menée entre la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon et les trois associations d'enseignement musical : Opus 17 de Bain de Bretagne, Les Menhirs du Sel de Bretagne et la MJC de Messac-Guipry, il a été mis en place un projet territorial des enseignements artistiques sur le secteur géographique de la Communauté de Communes de Bain de Bretagne. Ce projet a pour objectifs de favoriser la diversité artistique des projets et d'assurer une sensibilisation à la diversité des pratiques culturelles et artistiques et un accompagnement des parcours des personnes souhaitant s'engager dans une pratique approfondie. Des actions communes seront mises en place entre les 3 structures d'enseignement musical.

Activités et événements culturels :

Les activités de la MJC ont démarré en octobre dernier avec quelques nouveautés : un atelier art-déco, l'apprentissage du N'Goni (harpe africaine) et de la flûte traversière. Au-delà d'une trentaine d'activités que nous proposons, la MJC programme une saison culturelle : stages, spectacles, repas. Voici les temps forts de cette saison :

Dimanche 29 janvier 2012 : Repas Cabaret à la Salle Polyvalente de Messac à partir de 12h30 avec le spectacle « Bienvenue au Cabaret » de la Cie Show Time

Du 13 au 17 février 2012 : Stage Hip Hop pour les enfants (7-12ans)

Mercredi 25 février 2012 : Spectacle Jeune Public à la salle des Fêtes de Guipry à 15h00 « La Cigale et la Fourmi » de la Cie Margoden Théâtre

Du vendredi 16 au dimanche 17 Mars 2012 : 4^{ème} édition du festival de chant "Tout se chante à Messac-Guipry" (Eglises de Messac et Guipry) : stages, concerts

Samedi 24 mars 2012 : 10^{ème} Salon des Vins à la Salle Polyvalente de Messac

Du 10 au 14 avril 2012 : Stage de cinéma pour les enfants (7 à 12 ans)

Mercredi 18 avril 2012 : Spectacle Jeune Public à la salle des fêtes de Guipry à 15h00 "Les Contes du Coffre" de la Cie Théâtre de l'écluse

1^{er}, 2 et 3 juin 2012 : Représentations Théâtrales de la MJC (Salle des fêtes de Guipry et Théâtre de Verdure à Messac)

Samedi 9 juin 2012 : Fête de la MJC au Square de la Liberté à Messac

Samedi 23 juin 2012 : Fête de la Musique organisé par les jeunes de la MJC et des espaces jeunes de Messac et Guipry.

*Florence BANNIER (Administratrice de la MJC)
Alexandre MARIE (Animateur de la MJC)*





CINÉMA ALLIANCE

L'événement phare de la fin d'année 2011 de la salle de cinéma ALLIANCE de Guipry - Messac, classée Art & Essai a été de s'équiper d'un projecteur numérique 3D !

Tout comme le cinéma muet a laissé place au cinéma sonore, le numérique a pris le pas sur l'argentique et représente une avancée cinématographique incontournable : adieu bobines et place aux disques durs !

Une page à tourner pour toute l'équipe du Cinéma Alliance, surtout pour les projectionnistes dont la tâche sera certes moins mécanique mais restera très technique. CINE SERVICE, prestataire fournisseur de l'équipement, a assuré à cet effet la formation des opérateurs et opératrices de l'équipe qui conserveront en mémoire la date marquante du 18 novembre 2011.

L'agencement de cet équipement a exigé un réaménagement complet (cabine, écran). Les bénévoles de l'équipe se sont mis à pied d'œuvre pour préparer la mise en place de cette nouvelle technologie devenue incontournable et ont mis à profit cette période de restructuration pour également redonner un nouveau visage au hall de la salle de cinéma dont la dernière transformation remonte à 1989.

La concrétisation de ce projet a pu être réalisée grâce aux aides financières des municipalités de Messac et Guipry, de la Communauté de Communes de Pipriac, du Conseil Général, du Conseil Régional et du

Centre National de la Cinématographie : les membres du Cinéma remercient tous les partenaires qui ont participé au financement de l'équipement numérique de la cabine.

La salle de l'ALLIANCE, cinéma rural de proximité accueille le public tout au long de l'année pour de nombreuses séances : séances scolaires, séances associatives, ciné-café, animations - jeunesse, fête du Cinéma, festival Ciné filous...

Et chaque fin de semaine

- le vendredi à 21 h
- le samedi à 17 h 30 et 21 h
- le dimanche à 20 h 30
- Sans oublier le dernier jeudi du mois, à 20 h 30 : ciné-jeudi, film classé art & essai

TARIF DES ENTRÉES

- Tarif normal : 4,80 €
- Tarif réduit : 3,80 €
- Film en 3D : 6 € / 4,80€
- Carte de fidélité (10 entrées à tarif réduit).

L'équipe du CINEMA ALLIANCE vous souhaite une excellente année cinématographique !

www.cinealliance.com

22 route de Vannes, Guipry

Tél. : 0299 347683

Contact : cine.alliance@orange.fr





USGM ASSOCIATION MULTISPORTS

L'USGM a perdu son fondateur. En effet, Monsieur René LEBLAIS nous a quittés le 11 septembre 2011. En 1969, il a fait évoluer l'association FOOT en Union Sportive Guipry Messac (USGM) puis, il a encouragé et soutenu, au cours des décennies, la création des 13 sections que compte la grande famille des sportifs de l'USGM, avec ses 1100 adhérents. Même si René n'a jamais été président de l'association, il était constamment aux côtés des dirigeants, pour apporter ses conseils et son aide si précieuse, compte tenu de ses relations permanentes avec les instances sportives départementales : fédérations, comités et Directions Départementales de la jeunesse et des Sports. Il a milité pendant plus de 40 années pour la promotion du sport sur GUIPRY-MESSAC, mais il a également beaucoup apporté à la vie associative, en général, et, par là-même, à la vie locale. Que cet exemple de vie engagée dans le bénévolat soit, pour tous, un encouragement à nous investir dans la vie associative, avec un esprit de cordialité, de

solidarité et de bonne entente. Merci René pour ce que tu as donné. Les sportifs te sont reconnaissants.

L'association USGM a tenu sa réunion de début de saison, mercredi 16 novembre 2011. L'occasion pour les responsables des sections de faire le point sur la reprise et de partager leurs satisfactions et leurs inquiétudes. Le nombre des licenciés augmente constamment, les salles ne suffisent plus pour permettre aux sections d'assurer normalement les entraînements et les compétitions. Quatre sections sont contraintes de se déplacer dans les salles des communes voisines. Cette situation ne facilite pas la pratique du sport et démoralise un peu les dirigeants. Nous espérons qu'une solution soit trouvée par nos élus le plus rapidement possible. Nous sommes conscients que la conjoncture actuelle n'est pas propice aux grands projets subventionnés par les collectivités territoriales mais l'avenir du monde sportif local en dépend.

Les sections participent, activement, à l'animation de la vie locale et au rayonnement de nos deux communes, par les manifestations qu'elles organisent ou auxquelles elles s'associent :

- 3 septembre 2011, le forum des associations
 - 23 septembre, la compétition des canoës sur la Vilaine, dans le cadre du Festival des Sports sur Redon
 - 29 octobre, le Trail à Boeuvres, organisé par l'athlétisme
 - 3 décembre, le téléthon organisé par le badminton, à la salle polyvalente
 - 30 décembre, tournoi de volley à la salle polyvalente
 - 14 janvier 2012, interclubs de judo
 - 27 et 28 mai, "24 heures Tennis de Table"
 - 21 avril, interclubs d'athlétisme
 - 5 mai, compétition de VTT.
- D'autres animations, comme des tournois de pétanque, seront proposées au cours de l'année 2012.

Toutes ces manifestations montrent le dynamisme des sections de l'USGM, la volonté des responsables de s'investir dans la promotion du sport.

*Fernand JOUAULT,
Président de l'USGM multisports*



Planning d'occupation de la salle polyvalente et de la salle des sports sur GUIPRY – saison 2011-2012

JOURS	H E U R E S																												mis à jour le 4 juillet 2011	
	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23															
LUNDI	nettoyage												FOOT du 15-11 au 15-4		BASKET		BADMINTON													
MARDI							Maison Familiale Boeuvres								BASKET		BADMINTON		GYMN. FEM. 25											
MERCREDI	NETTOYAGE		Maison Familiale Boeuvres		BASKET						VOLLEY		FOOT du 15/11 au 15/4		VOLLEY															
JEUDI			Maison Familiale Boeuvres		Ecole J. d'Arc MESSAC								BASKET		BADMINTON															
VENDREDI	NETTOYAGE												BASKET		AVENIR															
SAMEDI	TENNIS le WE sport		B A S K E T le WE sport																											
DIMANCHE	POM-PIERS		T E N N I S le WE sport																											

Samedi et dimanche, la Salle Polyvalente est réservée à la pratique des sports, seulement aux dates suivantes: sept 2011 (3-4), (17-18), oct (1-2), (15-16), (29-30), nov (12-13), (26-27), déc (10-11), (24-25), janv 2012 (7-8), (21-22), févr (4-5), (18-19), mars (3-4), (17-18), (31-1) avril (14-15) - sept(1-2), (15-16), (29-30), oct (13-14), (27-28), nov (10-11), (24-25), déc (1-2), (22-23) -- Décision de SAMOV 15/6/2011

Toute utilisation, en dehors de ce planning, pendant les vacances scolaires, pour des stages ... fait l'objet d'une demande au SAMOV ☎ 02 99 34 76 97 ✉ samov.messac.guipry@wanadoo.fr

JOURS	H E U R E S																												mis à jour le 4 juillet 2011	
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23														
LUNDI	nettoyage		Ecole St Michel GUIPRY		Tennis location		Ecole G. Sand GUIPRY						Multisport		TENNIS - USGM															
MARDI			Ecole St Michel GUIPRY		Ecole St Michel GUIPRY						TENNIS - USGM		VOLLEY																	
MERCREDI			T E N N I S - U S G M																											
JEUDI	nettoyage		Ecole St Michel GUIPRY		Ecole St Michel GUIPRY						Ecole G. Sand GUIPRY		TENNIS - USGM		Gymnast. féminine		BADMINTON													
VENDREDI			Ecole G. Sand GUIPRY		TENNIS-USGM						Ecoles GUIPRY		Gymn. Fém.		TENNIS-USGM		VOLLEY													
SAMEDI			T E N N I S - U S G M																											
DIMANCHE	pom-piers Guipry		T E N N I S - U S G M (volley si match de 14h à 17h)																											

1er dimanche de chaque mois de 8 h à 9 h

Toute utilisation de la salle en dehors de ce planning fait l'objet d'une demande au Syndicat des Sports ☎ 02 99 34 76 97

BALLERINE'S DANCE

Au moment où le festival de Cannes a refermé ses portes, nous avons décidé de mettre la salle polyvalente à l'heure du cinéma ! Une fois n'est pas coutume.

"Cette séance clôture", du 24^{ème} anniversaire de la section Ballerine's dance de l'USGM, s'est projetée en avant première, rien que pour vous, et a confirmé le talent d'une chorégraphe, qui se donne toute entière à ses élèves : Emmanuelle Jan.

La palme lui est revenue pour son film dansé : "Emmanuelle se fait son cinéma."

Elle a réussi ce soir là un triple exploit, celui de convoquer sur scène dans un même élan : Glamour, nostalgie et monopole du cœur !

Pour toutes ses élèves, ce fut une vraie récompense.

Ovation également pour les 130 costumes : le glamour d'Hollywood, le chic du noir et blanc, la fantaisie, le classique.

La magie s'était opérée encore une fois !

Merci à toutes les élèves, qui nous ont fait rêvé le temps d'une soirée, et merci à vous spectateurs qui vous êtes déplacés pour les applaudir.

Comme le veut notre règlement, nous avons besoin d'une année studieuse sans spectacle. Alors rendez vous dans 2 ans pour le prochain gala !

Bon courage aux 159 élèves motivées qui nous ont rejoints pour cette saison 2011-2012.

*La présidente
Françoise POUTRAIN*



Volley Ball, HOMMAGE A RENÉ LEBLAIS

René,

Beaucoup de choses sont dites à ton sujet sur ton investissement dans la vie de Guipry-Messac.

NOUS,

Nous sommes là, plus particulièrement pour parler de la grande passion de ta vie que tu as su nous transmettre : le volley ball.

Le maître mot que tu maîtrisais à la perfection est bénévolat. Tu ne comptais ni ton temps ni tes déplacements.

Rappelle-toi de tous ces mercredis passés à enseigner les bases du volleyball.

Pour ton école de volley, dont tu étais si fier, tu arrivais, tel un vrai maître, 15 minutes avant le début de TA classe avec ton cartable qui renfermait schémas et annotations illisibles pour nous. Tu donnais l'exemple avec tes tennis parfaitement lacées et ton sifflet que tu ne quittais pas durant toute la séance qui se terminait toujours par une distribution de bonbons : "après l'effort le réconfort".

Encore, il y a quelques jours à l'hôpital tu te demandais si on t'avait trouvé un remplaçant pour l'assemblée générale de la ligue à Pontivy. Tu t'interrogeais également sur le nombre d'inscriptions recueillies au forum : voici à nouveau, une preuve de ton engagement illimité, René, tu étais déjà prêt à reprendre tes habitudes et à retrouver les jeunes et leur famille. D'ailleurs, nous avons une pensée particulière pour ton épouse qui depuis tant d'années a accepté tes week ends, tes journées et tes soirées consacrées au volleyball, sans oublier les lessives de maillots et les coups de téléphone qu'elle gérait en ton absence.

Au delà de l'apprentissage du volley, tu nous enseignais de grandes valeurs comme la politesse, le respect des autres et la persévérance.

René,

De toi, nous retenons également ta convivialité et ta bonne humeur malgré "tes coups de gueule impulsifs". Au delà de l'entraîneur et du Président de volley, place que tu as occupée durant 25 ans, tu étais aussi un AMI. Tu savais être à l'écoute de chacun d'entre nous. Tu poussais les jeunes à se former, à s'engager et tu nous aidais aussi dans nos projets personnels. Tu nous a donné la chance de vivre des événements exceptionnels : notre montée en pré nationale, le car organisé pour aller voir l'équipe de France de Volleyball et tant d'autres choses que nous n'avons pas le temps de citer aujourd'hui.

Ta dernière réalisation qui te tenait à cœur, après une rude bataille, est notre terrain de Beach volley récemment éclairé. Malheureusement tu es parti trop tôt pour l'inaugurer. Enfin nous retiendrons de **TOI** quelques phrases mythiques qui nous ont construits en tant que sportifs et en tant qu'êtres humains.

Les volleyeurs s'y reconnaîtront, souviens-toi de ton fameux "hauteur, pas longueur" ou "pas de service, pas de point", qui est aujourd'hui dépassé. Sans oublier ton incontournable phrase lors de la distribution générale de bonbons

"MERCİ RENE"

Tu as su briller par ton bénévolat, ton investissement, ton esprit sportif et ton énergie au delà des salles de Guipry Messac.

Nous avons eu un bon professeur et à notre tour nous essaierons de transmettre tes valeurs qui te tiennent tant à cœur.

**TON club de volley
continuera à vivre à travers TOI,
Un grand MERCI RENE**



Odile, Maryvonne, et le club de Volley Ball de l'USGM

VÉLO-ROUTE

La section a tenu son assemblée générale à la salle Jarnier. Pratiquement tous les adhérents étaient présents, c'est-à-dire une trentaine. Il a été fait le bilan de l'année passée avec la participation à la course cyclo sportive "Jean Cyrille Robin" qui a eu lieu en Septembre ainsi qu'à la sortie familiale de la section en Juin. Pour l'année 2012, plusieurs projets sont en cours d'élaboration, dont l'organisation d'une course cycliste pour les jeunes (benjamins, minimes et cadets) le 15 Avril 2012 sous la responsabilité du club redonnais le ROC. La journée se déroulera avec un contre la montre le matin et un parcours sur circuit l'après midi.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions :
Président : Félix HOGUET
Secrétaires : Philippe DENIARD et Francis GUIBERT
Trésoriers : Rémi JUDAIS et Hervé HOGUET

Pour les adhérents et les personnes intéressées par la section, la cotisation est de 30 euros pour l'année 2012 (penser à venir avec un certificat médical). L'achat d'un coupe vent réfléchissant sera fait par la section dans un souci de sécurité pour chacun lors des sorties hebdomadaires qui ont lieu le dimanche à partir de 9 h l'hiver et de 8 h 45 le reste de



l'année avec départ à partir de la salle Jarnier. Pour ceux que cela attire un départ se fait le

samedi à partir de 14 h pendant la période hivernale.

JUDO

La section Judo de Guipry Messac a été créée en 2005.

Ces trois dernières années, un tournoi inter-clubs s'est déroulé à la salle polyvalente de Messac. Les jeunes judokas de la région ont pu ainsi s'exprimer. Cette journée s'est terminée avec une épreuve par équipe où les judokas bénévoles se sont rencontrés sur le Tatami. Cette saison, le tournoi, ouvert à toutes les catégories d'âge s'est déroulé le **samedi 14 janvier 2012**. La précédente manifestation avait accueilli plus de 400 participants, beaucoup d'enfants de la commune ont pu réaliser leur premier pas en compétition, souhaitons que la version 2012 verra passer autant de judokas.

La saison 2011, un jeune judoka a obtenu une troisième place dans la Catégorie Benjamin au championnat de Bretagne. Une équipe complète de benjamins a représenté le club lors d'un tournoi qui s'est déroulé au dojo régional de Rennes.

Professeur : Emmanuel CALVEZ, Professeur diplômé d'État, Ceinture Noire, 3^{ème} Dan.

Bureau de la section Judo de l'USGM :
Membres bénévoles

Président : GUILLOU Christian
Trésorière : DELHOMMEAU Linda
Secrétaire : LE FLOCH Ronan

Contact : 02 99 34 04 81
 E mail : judoguiipry@free.fr

Jours	Heures	Cours
Lundi	17H15 - 18H15	6 - 9 ans
	18H15 - 19H15	10 - 13 ans
	19H15 - 20H15	14 ans - adultes
Mercredi	10H00 - 10H45	4 - 5 ans
	10H45 - 12H00	6 - 9 ans
	14H00 - 15H30	10 - 14 ans
Samedi	09H30 - 10H45	10 ans - adultes
	10H45 - 11H30	4 - 5 ans
	11H30 - 12H30	6 - 9 ans



Karaté

Promotion :

Les 70 adhérents du Dojo de Guipry Messac sont fiers de l'obtention de la tant convoitée "ceinture noire 1^{er} dan fekamt" par Alain Viel, ainsi que de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports remise par Monsieur Cadot, Préfet de région, à Jean-Yves Héligon, président du club, pour son dévouement à la cause du sport.



Alain Viel et Jean-Yves Héligon

Inscriptions :

Les inscriptions sont encore possibles aux horaires des cours. Avec un certificat médical, deux essais gratuits seront proposés.

Cours des enfants :

Les 6 et 7 ans s'entraînent les Mercredis de 18h15 à 19h15, les 8 à 11 ans se retrouvent les Vendredis de 17h30 à 18h45 sur des parcours pédagogiques.

Des passages de grades avec changements de ceinture et ajouts de barrettes matérialisent leur progression.

Les 12 à 15 ans s'entraînent les Vendredis de 18h45 à 20h00 et les Samedis de 18h00 à 19h30.



Les adultes :

Un cours spécial, réservé aux Adultes débutants, a lieu tous les Lundis de 20h15 à 21h30. Les Mardis et Vendredis de 20h00 à 22h00 sont proposés aux adultes et adolescents à partir de 15 ans.

Les plus motivés se retrouvent le Jeudi soir de 20h00 à 22h00 et le Dimanche matin de 10h00 à 12h00 pour un entraînement libre.

Renseignements auprès de Jean-Yves, président : 06 75 57 96 93
Thérèse, trésorière : 06 17 61 70 92
ou sur le site du club : www.kcgm.fr



Pétanque

Les boulistes de la section pétanque de l'USGM se sont réunis le samedi 3 décembre à la salle annexe de la mairie de Messac pour leur assemblée générale en présence de Monsieur Fernand JOUAULT président de l'USGM.

La séance a débuté par la minute de silence pour nos deux amis Victor MILON et René LEBLAIS.

Cette assemblée devait élire un nouveau bureau. Depuis juin une urne était déposée dans le local, les joueurs étaient libres de remplir la fiche pour leur candidature. C'est avec une grande déception que j'ai retiré deux noms sur 50 licenciés. Comme quoi le bénévolat a perdu de sa noblesse. Cela a été très difficile de trouver 6 personnes pour créer un nouveau bureau en accord avec le statut du Comité.

Pour que la section pétanque de l'USGM continue, je me suis engagée à reprendre la présidence pour mes 4 dernières années de présidence.

Les concours de fin de mois se feront en ABC et les mises redistribuées le jour même.

La continuité du concours en faveur du Téléthon et des estivants sont maintenus mais sans lots de distribués.

Deux équipes en seniors sont inscrites pour les championnats interclubs pour 2012, et une équipe pour les vétérans.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : HOSOTTE Joëlle
Vice Président : ROLLAIS Pierrick
Trésorier : SAVIGNY Serge,
Trésorier adjoint : ORAIN Philippe
Secrétaire et responsable des vétérans et interclubs : LE DUGOU Pierre
Secrétaire Adjoint et responsable des seniors et interclubs : Larchevêque Éric.

René LEBLANC continue à assurer le rôle de caviste du club.

La décision de faire un challenge en la mémoire de René LEBLAIS créateur de l'USGM a été adoptée. Les dates de tous ces concours seront définies lors de la première réunion du bureau.

L'inscription pour une licence affiliée au Comité est de 24 € ; cela permet au bouliste de faire des concours officiels.

Il existe la carte de l'USGM 15€ seulement en pétanque loisirs, seuls les concours de fin de mois, Téléthon et Estivants sont acceptés.

Je tiens à remercier les femmes de joueurs, pour ne pas les citer, Solange, Marie-Claude, Gisèle et Monique qui tiennent bon la barre lors de nos manifestations dans la joie et la bonne humeur, ce qui permet aux maris boulistes de faire les concours. Sans oublier nos grilleurs de saucisses Alain et Jean-Yves toujours présents.

Pour tous renseignements :
02 99 34 77 72

Joëlle HOSOTTE,
Présidente du club



ATHLÉTISME

La section athlétisme de l'USGM, affiliée à la Fédération Française d'athlétisme est une section en plein essor depuis sa création en 2005. L'ensemble des licenciés de la section peuvent participer à des rencontres sportives inter club ainsi qu'à certaines compétitions.

Groupe des Jeunes

45 jeunes fréquentent l'école d'athlétisme le samedi matin au complexe sportif de GUIPRY-MESSAC, encadrés par Aurélien FLECHE, animateur sportif inter-cantonal de Pipriac.

- De 9h30 à 10h30 jeunes nés en 2004/2005
- De 10h30 à 11h30 jeunes nés en 2002/2003
- De 11h30 à 12h30 jeunes nés de 1999/2001

Depuis la mi-novembre, les cours ont lieu à la salle des sports de St MALO de PHILLY, ce qui permet la pratique de l'athlétisme en salle, avec une découverte de disciplines plus hivernales. L'USGM s'est déplacé aux rencontres athlétisme proposées pour l'EA à Guichen, PO à Redon et BE à ST Malo.

Au mois d'avril 2012, une rencontre sportive réunira les jeunes licenciés (Poussins et École d'Athlétisme) des clubs Sud département, au plateau sportif intercommunal de GUIPRY-MESSAC. Ce sont quelques 200 jeunes qui prendront part à cette journée.

Groupe adultes



25 adultes composent le groupe et se retrouvent autour du terrain des sports de Guipry le jeudi soir à 18h30 pour une séance technique (vitesse et accélération) en fonction du test de VMA de chacun qui a été réalisé en octobre.

Le dimanche matin 9h00 privilégie la sortie endurance ou les compétitions

Contacts : Sylvie HOGUET 02 99 34 67 45 - Noëlle ROUL 02 99 34 78 54



La 8^{ème} édition du "TRAIL du CHATEAU de BŒUVRES" a eu lieu le samedi 29 octobre 2011

Une édition placée sous le signe du soleil qui a permis aux nombreux concurrents d'apprécier le parcours et les couleurs de l'automne. Cette année 80 enfants ont pris part aux 3 courses proposées par les organisateurs lors du Bambino Trail.

A noter également les bonnes performances de nos licencié(e)s.

Les bénévoles et les organisateurs avaient de quoi être satisfaits après le succès populaire de cette épreuve qui a vu la participation de 605 coureurs pour les deux épreuves. Avec 437 arrivants sur la course nature de 13 km et 170 sur les 29 km, le trail 2011 est un bon cru. Des conditions météorologiques idéales pour la pratique de la course en sous bois sur un parcours préparé avec soin qui a fait l'unanimité des "trailers".

La course nature de 13 km a été remportée par Emmanuel LA BEE (BRUZ Athlé) résidant sur la commune de GUIPRY pour les hommes et A. JAVA chez les femmes.

Sur le trail de 29 km R. VIGIER de BRECE inscrit son nom au palmarès. Une course sagement menée et là aussi l'écart avec le second D. LEGAY se chiffrait à plus d'une minute. Chez les filles A. RAMARE prenait le meilleur sur P. OLIVIER.

Unaniment les coureurs et les organisateurs se sont donné rendez-vous le samedi 27 octobre 2012.



Le trail fait parti du challenge du Semnon et Moyenne Vilaine. Le trophée du challenge est remis à VIGNER Ronald - ALB 35 pour ses exploits sur les 5 compétitions proposées, lors d'une soirée au Sel de Bretagne le vendredi 02 décembre en compagnie de M. MELLET Yvon et M. Menard Gilbert, Maire du Sel de Bretagne.

Relais du SEMNON 2012

MESSAC sera en septembre 2012, le théâtre d'une étape du relais du SEMNON, course relais de 100 km qui sillonne villes et villages de la communauté de communes de Moyenne Vilaine et du SEMNON. En effet vous pourrez venir encourager les équipes du relais ou les cenbornards sur la place de la mairie de Messac le dimanche 23 septembre 2012 pendant toute l'après-midi.

Association Sportive et Culturelle Messac Guipry SECTION S T E P

2011-2012 deuxième année d'existence pour la section STEP de l'ASCMG.

Comme pour la première année beaucoup de personnes ont répondu présentes, et nous comptons une quarantaine d'adhérentes.

Les cours sont dispensés tous les lundis à la Salle des fêtes de Guipry :

de 18h00 à 19h00 pour le premier cours et de 19h00 à 20h00 pour le second cours. Cette année il n'y avait pas de niveaux (débutant ou confirmé), vu le changement d'horaires par rapport à l'année précédente.

Bien sûr nous avons une animatrice qualifiée pour la pratique de ce sport. Cette année ils étaient dispensés par INES.

Nous rappelons que les cours s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes et de tous les âges (de 16 à 77 ans ...)



Suite à la dernière Assemblée générale le bureau se compose comme suit :

Présidente : Christine HOGUET

Trésorière : Sandrine OLIVIER

Trésorière Adjointe : Gwenaëlle BLEAS

Secrétaire : Patricia GROSEILLE

Secrétaire adjointe : Isabelle BOUGEARD

Contact : 02 99 92 37 22



ASSOCIATION JARDINIERS DE France

Une nouvelle impulsion pour la saison 2011/2012 des Jardiniers de France. Au niveau national, création d'un pôle de formation dédié au jardinage naturel et aide personnalisée de chaque adhérent avec le coach jardinier par internet.

La section messacoise participera activement à de nombreuses manifestations sur le département et s'activera à promouvoir le thème de l'année : "L'arbre et son milieu". En commençant par la plantation d'une haie bocagère le samedi 26 novembre sur la commune d'Avessac (44).

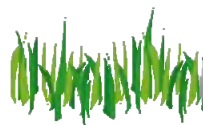


La correspondante locale J.D.F., Mme AMOURIAUX Yvette s'affaire à promouvoir le jardinage pour tous. Sa recherche sur l'adaptation du jardin familial aux personnes à mobilité réduite porte ses fruits. Elle transmet également le goût du jardinage et le savoir faire aux enfants en intervenant au jardin pédagogique rattaché à l'école "La Roche des Grées".

Un grand remerciement à toute l'équipe municipale chargée des espaces verts qui ont contribué au transfert et à l'aménagement de cet espace jardin.

Pour tous renseignements supplémentaires :

www.jardiniersdefrance.com
ou 02 99 34 77 34.



VOYAGER ENSEMBLE LA NORVEGE

Les amis Voyager ensemble sont partis pendant une dizaine de jours dans la magie du Nord, La Norvège

Oslo, c'est par la capitale norvégienne que nous avons commencé la visite du musée des bateaux vikings avec une exposition qui retrace cette riche civilisation. Les sculptures de l'artiste Vigeland dans le parc Frogner retraçant la naissance à la fin de vie. On a pu visiter une très belle église en (bois debout) ou (Stackirker) la dénomination en bois debout fait en référence à leur structure qui s'articule autour d'un ou plusieurs piliers porteurs.

La traversée du haut plateau de Hardangervidda, véritable petit Himalaya, la vallée de Mabodalen vers la cascade de voringfoss, l'une des plus hautes de Norvège. La traversée en ferry entre Brimnes et Bruravik. Une visite guidée dans la cité de Bergen où nous avons pu voir son port avec son marché aux poissons, le vieux quartier Bryggen, ses anciennes maisons en bois multicolores qui sont très bien conservées, ainsi que les nombreuses boutiques des rues piétonnes.

Une excursion en bateau sur l'un des bras les plus sauvages du Sognefjord surnommé le roi des Fjords où nous avons vu des contrées fascinantes. Débarqué à Loerdal. Trondheim la troisième ville de Norvège qui a fêté son millénaire en 1997. Tour d'orientation de la ville avec la célèbre cathédrale de Nidaros construite sur la tombe de Saint Olaf. Le centre ville avec ses vieilles ruelles (les Veitanes) qui se fauillent entre les maisons du 17 et 18èmes siècles. Nous avons passé une nuit à bord du train de Trondheim à Bodo.

Une mini-croisière de plus de 3 heures de Bodo à Moskenes dans les îles Lofoten, beaucoup de paysages sauvages, l'étonnante couleur de l'eau, le charme des robustes cabanes de pêcheurs sur pilotis et les chaînes de pitons rocheux qui tombent à pic dans la mer, cette région est une des merveilles du grand nord. Des sècheres de morues principale ressource de cette région.

Traversée des îles Vesteralen vers Troms, la rencontre des trois fjords, Storfjord, Kafjord et Lyngen. Nous sommes maintenant dans le

Finmark sur le 70^{ème} parallèle autour du globe. C'est le pays des 3 cultures, la norvégienne, la lapone et la finlandaise. Les lapons qui furent les premiers habitants de ces terres ont gardé leur langue et leur identité culturelle.

Départ pour Alta, la dernière grande ville avant le Cap Nord où se trouvent les fameuses gravures rupestres, où l'on commence à apercevoir les campements lapons. Départ pour Kafjord pour une traversée du tunnel jusqu'à Honningsvag ultime étape avant le Cap Nord.

Le site du célèbre rocher du Cap Nord est la finalité d'un voyage extraordinaire où nous avons admiré le soleil de minuit spectacle impressionnant.

Pour 2012 l'Andalousie au programme

Les sorties d'une journée et la semaine de septembre sont en préparation.

Renseignements :
02 99 34 22 63 - 02 99 34 77 72



*Cap Nord Norvège
Soleil de minuit*

UNE CENTAINE DE CONVIVES AU REPAS DU CLUB

Le repas d'automne du club des loisirs des aînés ruraux a eu lieu samedi 19 novembre à la salle polyvalente.

Plus de cent personnes s'y étaient inscrites. Quelques absences, pour diverses raisons personnelles, ont ramené ce nombre à 98 convives. Ce qui a valu la peine à la Halte du volcan de Poligné de se déplacer.

Comme à son habitude, Gérard a mis les petits plats dans les grands. Ce repas a été honoré par la présence du maire, Thierry Beaujouan, et de l'abbé Jean-Luc Guillo-tel. Une occasion pour ce dernier de faire connaissance avec les Messacois qu'il n'a pas eu le temps, ou l'occasion, de rencontrer depuis son arrivée en septembre.

Le club des Loisirs a voulu fêter la super mamie Bretagne 2011, Simone Tourillon, adhérente au club.

A l'approche de Noël, il lui a offert un coffret de gourmandises que ses nombreux petits-enfants ne manqueront pas de goûter. Parmi les autres chanteurs et chanteuses, Simone



a poussé sa chanson préférée "Tous les hommes sont des amours", comme au jour de son élection. Aurélie, l'une de ses petites-filles, a projeté le film mémorable tourné sur

place. L'ambiance était au rendez-vous de cette journée du club des Loisirs.

*Pour le club, la secrétaire,
Myriam SALMON*

FÊTE DE L'AMITIÉ A LA MARPA

Malgré un temps mitigé et les diverses fêtes proposées ce jour là, les visiteurs ont comme à l'habitude répondu présent à l'invitation des résidents.

Les boissons chaudes ainsi que les crêpes confectionnées sur place par les bénévoles ont été très appréciées.

Une nouvelle animation, un jeu de billard était proposée en plus du chamboule tout, pêche à la ligne, palets...

La journée s'est terminée par le tirage au sort de la tombola.

Le panier garni pesait 7 kilos 218 et a été remporté par M. PIAU Jean-Yves.

Quand à la poupée, il fallait la prénommer CLEMENTINE, c'est Mme HOUQUET Marie-Thérèse la gagnante.

Un grand merci à tous les bénévoles qui animent cette journée.

Rappelons que les fonds récoltés vont au profit de l'association M.A.R.P.A. et aident au financement des animations pour les résidents.



LA PAROLE AUX RÉSIDENTS

La M.A.R.P.A (Maison d'Accueil Rurale pour Personne Âgées) compte actuellement 18 résidents, 2 hommes et 16 femmes. La moyenne d'âge est de 87 ans avec une amplitude allant de 76 à 97 ans. On compte 10 Messacois.

Quelques résidents, ont accepté de témoigner de leur quotidien à la M.A.R.P.A :



A l'aube de ses 98 printemps, Alphonse MARCHAND, dit s'être bien adapté à la maison, il s'y sent en sécurité surtout la nuit avec la présence du personnel. Mais ce qu'il apprécie le plus c'est de continuer ses activités à l'extérieur comme la pétanque, qu'il pratique 2 fois par semaine. Cela permet de maintenir du lien social. Pour moi, dit-il : "la liberté de mouvement compte beaucoup, je suis libre de mes allées et venues".

Dès mon arrivée, je me suis sentie comme chez moi, me confie Mme Madeleine COTTARD 92 ans. Meubler et décorer son logement à son goût permet de s'adapter plus facilement.

La MARPA est un lieu de vie agréable, mon logement est bien exposé au sud. Mon seul regret est de ne pas entendre les oiseaux chanter le matin, les arbres étant trop loin.



Je tricote, je lis, je participe aux animations proposées, je suis toujours occupée, témoigne Marie-Emilia TOUFFAIT. Au début, c'était difficile de quitter mon appartement à RENNES près des commerces. Mais mon état de santé se dégradant et le sentiment d'insécurité grandissant. J'ai choisi de me rapprocher de mes enfants qui vivaient à MESSAC.

"C'est bien d'avoir une présence constante et de se faire servir, on se sent en vacances toute l'année".



Au salon, 2 résidentes se remémorent leur après-midi loto avec les bénévoles (Simone LERAY et Marie-Rose MASSIOT).

La lecture du journal lors du goûter me permet de connaître les nouvelles que je ne peux malheureusement plus lire toute seule me dit Marie-Antoinette JASNIER. J'apprécie de vivre dans une petite maison, c'est plus convivial".



"On se connaît tous, alors lorsque l'un d'entre nous s'en va. Ça fait un vide. Mais heureusement, on est bien entouré par le personnel, les bénévoles".

Un grand merci aux personnes (personnel, bénévoles, résidents) qui ont participé au fleurissement ainsi qu'à la réalisation du parterre de fleurs à l'entrée de la M.A.R.P.A.

REPAS DU CCAS MARDI 24 AVRIL 2012

Le prochain repas du CCAS aura lieu le **mardi 24 avril 2012** à la salle polyvalente.

Tout comme les années passées, ce repas est ouvert aux personnes âgées de plus de 60 ans et gratuit pour celles de plus de 70 ans.

Pour les personnes n'ayant pas de moyens de locomotion, n'hésitez pas à contacter le CCAS à la mairie au 02 99 34 22 30.

REPAS DU CCAS - Mardi 24 avril 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION (à retourner avant le 31/03/2012 en mairie)

M. Prénom né le

Mme Prénom née le

Adresse

2012 ANNÉE D'ÉLECTION !

Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu en 2 tours, les 22 avril et 6 mai 2012.

Elles seront suivies des élections législatives les 10 et 17 juin.

N'oubliez pas que le vote est un droit et un devoir du citoyen au moment des consultations électorales.

salons de l'Étudiant

L'Étudiant est heureux de vous annoncer la 1^{ère} édition du Salon de l'apprentissage et de l'alternance de Rennes les 2 et 3 mars prochains au Parc des Expositions de Rennes Aéroport.

Véritable rendez-vous à Rennes, ce nouveau salon a pour mission d'informer et d'accompagner les 15-25 ans dans le choix complexe et déterminant de leurs études.

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

La FNATH association des accidentés de la vie du Pays de Bain de Bretagne organise des permanences juridiques afin d'aider, conseiller et défendre les victimes d'accident du travail, de la route, les handicapés de naissance ou à la suite de maladie, etc.

La permanence à lieu le 3^{ème} mardi de chaque mois à la Mairie de Bain de Bretagne de 9 h 00 à 12 h 00.

Prendre rendez-vous par téléphone
au 02 99 30 58 43 ou par mail :
FNATH35@wanadoo.fr
Site internet : www.fnath.org



Association
des accidentés de la vie

BRULER LES DÉCHETS, UNE PRATIQUE INTERDITE ET POLLUANTE

Les brûlages des déchets à l'air libre, que ce soit des ordures ménagères ou des déchets verts, est loin d'être neutre pour l'environnement. En plus des odeurs et des risques d'incendies, la combustion des déchets dégage des substances cancérigènes et pollue gravement l'atmosphère. Sauf exception très strictes, la loi interdit formellement cette pratique (amende de 450 €).



MARINE NATIONALE L'ÉCOLE DU PROFESSIONNALISME VOTRE NOUVELLE VIE COMMENCE ICI

La marine nationale assume quatre grandes fonctions stratégiques : la dissuasion, la prévention, la protection et la projection. Mais c'est aussi des hommes et des femmes qui ont fait le choix de la servir.

Du pilote de chasse au cuisinier, de l'électronicien au secrétaire en passant par le pompier ou le détecteur anti-sous-marin, la Marine Nationale propose chaque année environ 3000 emplois dans de multiples domaines d'activités comprenant pas moins de 35 métiers. Ces postes sont ouverts aux jeunes hommes et jeunes femmes de 16 à 29 ans, suivant les filières et ayant un niveau de 3^{ème} à BAC +5. La mer, la vie en équipage, les séjours outre-mer constituent un environnement propice à l'acquisition d'une riche expérience humaine et professionnelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en nous contactant :

Centre d'information et de recrutement des forces armées, bureau Marine,
49, mail François Mitterrand - BP 34 - 35 998 Rennes Armées - Tel : 02 23 46 47 48
Internet : www.cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr

MARINE
NATIONALE

1 NOUVEAU PROFESSIONNEL DE SANTÉ À MESSAC

M. Frédéric LA MARLE

Pédicure-Podologue ayant exercé en Alsace vous informe de l'ouverture de son cabinet au 39 avenue de la Gare à Messac.

Soins et semelles orthopédiques

Contact : 02 99 77 73 90

NAISSANCES

BOUGEARD	Jules	21/06/2011	Tréguily
SORIN	Elijah	16/07/2011	51, La Ruais
NOBLET	Emilie	29/07/2011	19 rue des Bouleaux
LE POURHIET	Youna	29/07/2011	12 rue des Iris
POULAUD	Oriane	30/07/2011	L'Aubertière
RICHOMME	Clara	05/08/2011	18, la Ruais
CASSETTO	Kimberley	09/08/2011	28 avenue de la Gare
BAHUON	Sloan	15/08/2011	21 rue Richemont
LOISEAU	Athénaïs	16/08/2011	La Roussière
HOUEIX	Jules	16/08/2011	8 rue Jeanne d'Arc
BERRUÉ	Leïla	21/08/2011	Beaudouin
BERRUÉ	Noah	21/08/2011	Beaudouin
LECOHIER	Novéy	28/08/2011	31 bis rue Pitrel
RONDOUIN	Marcelin	16/09/2011	10 rue d'Orée
DROUYER	Timéo	18/09/2011	Boulifard
PHOBERE	Mayrone	18/09/2011	1 Place Bonabry
MOULIN	Malo	22/09/2011	3 rue de la Paix
DELAHAYE	Yanis	29/09/2011	35 avenue de Pélouine
HANNOT	Nino	02/10/2011	La Ville es Roux
RICAUD	Nils	08/10/2011	15 rue Jeanne d'Arc
LANGLAIS	Alicia	10/10/2011	2 rue Saint Augustin
BARDOUL	Lenny	23/10/2011	14 rue de la Micheline
HUPEL - - TERNIER	Lucie	30/10/2011	23 avenue de Pélouine
SCHULDA	Kleden	04/11/2011	3 rue des Coquelicots
BOURGEON	Bertille	09/11/2011	Bœuvres
BARILLE	Lylou	24/11/2011	1 bis, rue Richemont
PORNET	Lucie	26/11/2011	Le Breil de Tréguily
LEMAIRE	Anély	16/12/2011	13 rue du Domaine



Etat civil

NUMÉROS INFOS

MAIRIE	02 99 34 61 32
mairie.messac.35@wanadoo.fr	
PREFECTURE	02 99 02 10 35
SOUS PREFECTURE	02 99 71 14 04
CONSEIL GÉNÉRAL	02 99 02 35 35
CONSEIL RÉGIONAL	02 99 27 10 10
LA POSTE	02 99 34 77 84
GARE SNCF	02 99 34 61 17
MSA	02 99 01 83 30
ADMR	02 99 34 60 61
MARPA	02 99 34 73 85
HALTE GARDERIE	02 99 34 21 11
ECOLE PUBLIQUE	02 99 34 23 96
ECOLE PRIVÉE	02 99 34 62 90
MFR BŒUVRES	02 99 34 61 29
PISCINE	02 99 34 60 40
CINÉMA	02 99 34 76 83
ESPACE MULTIMÉDIA	02 99 34 74 44
BIBLIOTHÈQUE	02 99 34 60 90
SYNDICAT D'INITIATIVE	02 99 34 61 60
GÎTE D'ÉTAPE	02 99 34 26 58
SALLE POLYVALENTE	02 99 34 76 97
PORT DE PLAISANCE	02 99 34 61 32
SAMOV - Syndicat des Sports	02 99 34 76 97

MARIAGES

AUBRY Anthony et RAZANAMALALA Lydia	23/07/2011	La Gaucherais
DALIBOT Sylvain et CAUNEILLE Cindy	06/08/2011	8 rue Puét
DESCHAUME Sylvain et BRUCH Myriam	27/12/2011	3 La Bèchegriais

DÉCÈS

OLIVIER	Paul	24/06/2011	70 ans	14 rue de la Monnerie
AULNETTE	Roger	02/07/2011	81 ans	104 avenue de la gare
LEBEAU	Auguste	02/10/2011	90 ans	La Romnais Guillaume
CHALMEL	Jean-Paul	03/10/2011	54 ans	La Chesnais
GICQUEL vve MOISON	Elisabeth	03/11/2011	87 ans	La Grée Bouchard
LECOVEC épse PAVOINE	Jacqueline	25/11/2011	51 ans	37 rue Saint Jacques
HAVARD	Alain	16/12/2011	63 ans	13 rue de la Monnerie

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi	8h30-12h00	fermé
Mardi	8h30-12h00	14h00-17h00
Mercredi	8h30-12h00	14h00-17h00
Jeudi	8h30-12h00	14h00-17h00
Vendredi	8h30-12h00	14h00-17h00
Samedi	9h00 - 11h00	fermé

Maisons fleuries 2011

Sortie offerte aux lauréats du concours 2010, le Mardi 16 Août 2011



Cette année, c'est au parc d'attraction Terra Botanica d'Angers que les participants au concours communal des maisons et parcs paysagers se sont rendus. Premier parc à thème d'Europe, orienté vers l'univers du végétal, de la biodiversité et de l'utilisation des plantes, Terra Botanica rapproche les férus de technologie et passionnés de la nature.

Le groupe messacois est accueilli par un guide pour une présentation du fonctionnement du parc. Sous sa directive, ils découvrent "le végétal mystérieux" par une promenade dans un espace illustrant l'histoire géologique de la planète et rassemblant des espèces végétales déjà présentes à l'aire préhistorique, puis prennent place dans un cinéma Dynamique

4D pour explorer, accrochés à leur fauteuil, ce qui se passe à l'intérieur de l'arbre et vivre le phénomène de la photosynthèse.

Vient l'heure du repas, un pique-nique pris communément en plein air, assis sur une partie enherbée de l'entrée du parc. L'après-midi permet à chacun de se promener à pied, de manière libre et conviviale, dans les allées des divers parcours botaniques que comportent les 11 hectares du parc, mais aussi de se laisser guider au fil de l'eau dans une barque traditionnelle angevine ou de prendre de la hauteur avec une voiture à pédale en forme de noix, allant sur un monorail, au dessus de la cime des arbres.



Maisons avec parcs et/ou pelouses

BAUDAIS Jules	La Ruais	1 ^{er}
AUDIC Claire	27, rue Pitrel	2 ^{ème}
LAMBOUR Jean	Le Breil Tréguiily	3 ^{ème}
NOURRY Odile	Boulifard	4 ^{ème}
MASSIOT Danielle	Le Breil de Tréguiily	5 ^{ème}

Balcons, terrasses, fenêtres, murs fleuris

TROUVÉ Marcel	56 avenue de la Gare	1 ^{er}
NOEL Philippe	1 rue des Fauvettes	2 ^{ème}
DIVET Armelle	19 rue Cawiezal	3 ^{ème}
LOUVEL Bernard	60 avenue de Pélouine	4 ^{ème}
GAUTIER Jean	15 rue des Grées	5 ^{ème}

Hors Catégorie

PÉNIGUEL Robert	62 avenue de Pélouine	71,4 pts
-----------------	-----------------------	----------